

RENETA - rencontres nationales

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

La transition agricole des territoires

26 au 28 juin 2019, Le Havre (76)



RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Date : mars 2020

Rédaction-compilation : Jean-Baptiste Cavalier, animateur coordinateur national du RENETA, Nils Maurice, animateur réseau du RENETA

Crédit photographique couverture : Le Havre Seine Métropole

Initié en 2013, dans un contexte où les expériences de tests d'activités en agriculture en étaient encore à leurs débuts, le projet d'espace-test agricole porté par l'agglomération havraise est également un des premiers pour lequel la collectivité se positionnait en tant que porteur de la démarche. Le challenge à relever à l'époque était de réunir autour de ce projet l'ensemble des acteurs de l'installation agricole pour la création d'un dispositif innovant de soutien à la filière maraîchère locale.

L'agglomération havraise a été l'une des premières collectivités adhérentes du RENETA. L'appui du réseau via un compagnonnage réalisé en 2014 a été déterminant pour la réussite de ce projet qui a ouvert ses portes en 2015. Depuis, la dynamique engagée au Havre a essaimé avec la création en 2018 du collectif Nid'Agri qui accompagne des tests d'activités agricoles sur les départements de Seine-Maritime et de l'Eure.

Aujourd'hui, les structures impliquées dans le test d'activité agricole se coordonnent au sein d'un réseau régional. En 2019, c'est ce réseau Normand qui accueille les rencontres nationales du RENETA, bienvenus à tous au Havre !

**Mélanie Briand,
Responsable du pôle agriculture et alimentation, Le Havre Seine Métropole**

Fin juin 2019, les espaces-test agricoles se sont réunis au Havre pour la 9^{ème} fois depuis la création du RENETA en mars 2012. 3 journées de rencontres, d'échanges et de partage. 3 journées qui ont permis de nouer des liens, de débloquer des situations, d'imaginer de nouveaux projets, de se ressourcer. 3 journées qui ont permis à certains de découvrir la ville du Havre et la Normandie dans des conditions caniculaires !

Et quel plaisir d'être accueillis par des acteurs normands qui font vivre la transition agricole des territoires que nous avons choisie comme thématique de ces Rencontres Nationales. Des acteurs qui symbolisent toute la diversité des espaces-test agricoles : Le Havre Seine Métropole, dont l'espace-test permanent s'inscrit dans un Projet Alimentaire de Territoire et souligne l'importance de l'implication des collectivités dans les problématiques agricoles et alimentaires ; Rhizome, une Coopérative d'Activités et d'Emploi agricole qui permet aux nouveaux installés de continuer leur chemin dans une structure collective après leur passage en test ; Nid'Agri, qui propose du test « en archipel » ; Biopousses, créé par le CFPPA de Coutances ; ETAP, un espace-test porté par le Parc Naturel Régional du Perche.

Autant d'expériences qui sont venues enrichir les échanges de ces 3 journées, autour de questions variées en lien avec la transition agricole des territoires : transmission des fermes, structuration des filières alimentaires, accès au foncier, acquisition des compétences...

Merci au Département de Seine Maritime pour son soutien. Et un grand merci au Havre Seine Métropole pour son accueil, ainsi qu'à tous les acteurs normands du test d'activité (Rhizome, Nid'Agri, Biopousses, ETAP) pour leur implication dans l'organisation de ces Rencontres Nationales !

**Jean-Baptiste Cavalier,
Animateur coordinateur national, RENETA**

Sommaire

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.....	4
Ouverture.....	5
Table-ronde – la transition agricole des territoires	9
Atelier 1. Le rôle du test d'activité agricole dans la transmission des fermes et le renouvellement des générations en agriculture.....	23
Atelier 2. La place des Espaces-Test Agricoles dans la structuration des filières alimentaires de territoire	27
Atelier 3. Les nouveaux modèles économiques pour la transition agricole : coopératives d'activités et d'emplois, installations collectives, innovation sociale... ..	29
Atelier 4. Agir sur le foncier agricole : outils et retours d'expériences au service de la transition agricole des territoires.....	36
Atelier 5. Diffuser des bonnes pratiques et accompagner l'acquisition des compétences par les nouveaux agriculteurs : enjeux, méthodes et retours d'expériences des Espaces-Test Agricoles.....	39
Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles	41
Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales.....	44
Annexe 3. Liste des participants	45



RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (*cf. Annexe 1*) et de valeurs communes. Ils sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

RENETA regroupe aujourd'hui 67 membres, parmi lesquels 54 espaces-test en fonctionnement, 10 espaces-test en projet et 3 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.

Ouverture

Jean-Louis Rousselin, *vice-président de la communauté urbaine de Le Havre Seine Métropole, en charge de la ruralité et des espaces-naturelles*

Je suis très heureux de vous accueillir en l'absence de Jean-Baptiste Gastine, maire du Havre et président de la Communauté Urbaine de Le Havre Seine Métropole, qui ne pouvait être présent, vous qui venez d'horizons variés, de France et de Navarre. Il me revient donc le plaisir de vous accueillir pour ces rencontres nationales des espaces-test agricoles. C'est d'autant plus un plaisir pour moi que cette réunion aurait été impossible il y a 3 ans puisque nous n'avions pas d'espace-test agricole.

Nous sommes dans un département, la Seine-Maritime, qui est composé de 2 grandes entités, le Pays de Bray et le Pays de Caux. Ici, nous sommes à la pointe du Pays de Caux, dans un territoire très industriel, commercial, avec le grand port du Havre. Quand on parle de la région havraise, on ne pense pas forcément à l'agriculture. Mais ce qu'on oublie, ou ce qu'on ne sait pas, c'est que 66 % du territoire de la communauté urbaine sont consacrés à l'agriculture. Nous avons donc travaillé dans le sens de la création d'un plan local agricole, développé pour reconnecter notre agriculture à notre territoire, en maraîchage notamment, afin qu'elle réponde beaucoup plus aux besoins de ce territoire de 270 000 habitants.

Nous avons ainsi décidé de travailler sur un plan local pour l'agriculture, et sur un Projet Alimentaire de Territoire, labellisé par le Ministère de l'Agriculture en 2017. Nous travaillons avec tous les acteurs du monde agricole : le Département, la chambre d'agriculture, la SAFER, les établissements d'enseignement agricole... Et nous étions précurseurs en 2018 sur la Seine-Maritime, en étant le seul espace-test agricole de l'ancienne région Haute Normandie, devenue depuis Normandie, sachant que dans l'ex-Basse Normandie, il y avait déjà 2 espaces-test agricoles.

Notre vocation est d'accompagner les nouveaux agriculteurs, en particulier dans le secteur du maraîchage, en partant du constat que, il y a 5 ans, nous avons 15 à 17 maraîchers, ce qui représentait un potentiel de 125 hectares, et que cette profession était en train de décliner par la double concurrence sur les terres, pour des usages économiques et d'habitat d'une part, et d'autre part par l'absorption par des exploitations en polyculture élevage. Nous avons donc souhaité avoir une action spécifique sur le maraîchage, et nous avons utilisé pour cela un dispositif financier, le Fonds d'Initiative Local Agricole (FILA), qui n'a pas vocation à concurrencer les actions qui se font au niveau du Département ou de la Région, mais qui nous a permis d'avoir une action financière. Nous avons également développé d'autres actions d'accompagnement, pour la transmission d'exploitation par exemple, et nous avons mis en place, parmi les outils qui nous ont permis d'endiguer cette baisse du nombre de maraîchers locaux, un espace-test agricole.

Si les 125 ha étaient utilisés pour de la polyculture élevage, nous aurions 2 emplois, alors qu'en maraîchage, ce sont 40 à 45 emplois directs qui sont maintenus.

Nous avons donc développé cet espace-test agricole, avec 3 nouveaux maraîchers Bio installés qui volent maintenant de leurs propres ailes. Et nous essayons de développer une dynamique accompagnée notamment par le réseau des CIVAM normands pour essayer de permettre un essaimage de ce test d'activité au niveau régional, dans le cadre d'un partenariat avec Nid'Agri et Rhizome.

Notre vocation à faire de l'agriculture n'est pas une compétence obligatoire, mais nous avons une légitimité à nous impliquer dans l'agriculture en tant que communauté urbaine, en complément de la Région et du Département, parce que nous avons des compétences spécifiques sur lesquelles nous pouvons travailler.

Nous sommes par exemple distributeurs d'eau potable de qualité et nous travaillons avec les exploitants agricoles pour essayer de faire évoluer les pratiques, ou les maintenir quand elles existent, vers des choses plus durables et plus respectueuses de l'environnement, qui permettent de ne pas dégrader cette qualité de l'eau. Nous travaillons donc sur les bassins de captage, sur des milliers d'hectares, parfois en dehors de notre territoire, pour traiter notamment les bêtouilles, des points d'infiltration directs naturels où l'eau passe directement du sol à la nappe phréatique sans filtration, et qui sont des points de grande sensibilité.

Nous travaillons aussi sur la restauration collective, en essayant de développer l'offre locale. Nous y sommes maintenant astreints par la loi Egalim qui demande 20 % de produits Bio dans la restauration collective, et 50 % de produits locaux. Mais nous en sommes encore bien loin, et nous avons un gros travail à faire.

Nous avons donc légitimité à travailler dans le milieu agricole, et nous sommes très heureux de pouvoir travailler avec vous sur les thématiques d'espaces-test agricoles. Nous avons été un peu précurseurs localement, mais cela existait ailleurs auparavant, et nous avons été heureux de vous trouver, RENETA en particulier, pour savoir comment faire évoluer les pratiques et apprendre sur les espaces-test agricoles.

Je vous souhaite un bon séjour au Havre.

Patrick Chauvet, *vice-président du département de Seine Maritime en charge de l'agriculture et de la ruralité*

Je vous souhaite la bienvenue au Havre, et en Seine-Maritime.

La Seine-Maritime, c'est un fleuve, la Seine, et un littoral de 140 km, ce qui a donné le nom au département. Un département à forte densité de population : près d'1 300 000 habitants, dont 900 000 habitent dans les agglomérations, et 400 000 dans les territoires ruraux.

Je suis en charge de la ruralité et de l'agriculture, l'agriculture étant une composante de la ruralité. Je suis aussi en charge de l'eau et des espaces naturels et sensibles, et de l'aide aux communes.

La politique agricole du département, comme celle de tous les départements, a été perturbée par la loi NOTRe, qui dit que l'agriculture fait partie de l'activité économique et qu'elle doit donc passer sous l'égide des régions, et non plus des départements. Mais le législateur a, avec beaucoup de finesse, compris que l'agriculture n'est pas qu'une activité économique, et a permis aux départements de continuer à agir, à condition de conventionner avec les régions, ce que nous avons fait. Et même si cela est plus contraint, nous avons pu continuer à agir.



Les départements sont des collectivités de proximité, avec la compétence sociale que nous avons logiquement transposée en agriculture, considérant que les hommes et les femmes qui travaillent en agriculture doivent être au centre de nos préoccupations.

Avec la Région, nous avons réfléchi à comment nous pourrions agir. En termes d'appui aux investissements, un seuil a été fixé pour le Département qui ne peut agir que pour des investissements en-deçà de 10 000 €. Vous pourriez penser que c'est peu de choses, mais

cela nous va bien parce qu'on ne peut pas supposer qu'on ré-endette l'agriculture, qu'on pousse à des investissements trop importants. Et comme nous avons mis l'humain au centre de nos dispositifs, nous avons voulu mettre la pénibilité au travail en premier, et accompagner les hommes et les femmes qui travaillent en agriculture pour qu'ils vivent mieux leur métier. Et puis, par ricochet, ce seuil d'intervention s'est déplacé sur la transformation, la commercialisation, le maraichage, et l'élevage parce que nous avons la chance d'être un département de polyculture élevage.

Le département est constitué, Jean-Louis Rousselin l'a dit, de deux grands territoires, l'un à l'est et l'autre à l'ouest. Celui de l'ouest a un très fort potentiel agronomique, nettement supérieur à l'est du département. Et nous avons la capacité de produire pratiquement toutes les grandes productions agricoles, avec ce que l'on considère comme une pépite, le lin textile, cette fibre naturelle dont la Seine-Maritime est leader mondial en termes de production.

Depuis plusieurs années, nous constatons un déclin, une déprise de l'élevage qui nous inquiète. Parce que derrière l'élevage, il y a une densité humaine, il y a des conséquences économiques avec des filières, des entreprises, et il y a aussi des conséquences environnementales. Pour moins subir ce déclin, nous avons mis des moyens dans l'aide au remplacement, considérant que les jeunes sortant de formation ne sont pas encore très sensibles à la conjoncture économique, qui pèse lourd dans ce secteur, mais sont sensibles à leur qualité de vie, et que l'élevage n'est pas ce qui retient le plus leur attention.

Un autre phénomène que l'on voit, c'est que la culture est importante dans le choix d'une activité professionnelle, et ayant de moins en moins de fils et filles d'éleveurs, il y a de moins en moins de jeunes qui s'installent en élevage.

Mais nous y tenons, parce qu'au travers de l'élevage, au-delà de la présence humaine et de l'économie, il y a des beaux produits, c'est important aussi.

Nous avons donc essayé, à notre niveau, d'accompagner cette dynamique puisque nous avons accompagné 800 agriculteurs à travers de l'aide à l'investissement, et nous pouvons continuer à appuyer le fonctionnement des structures.

Ce qui vous réunit aujourd'hui est très intéressant parce que nous sommes en train de constater qu'il n'y a pas de modèle agricole, et il ne faut pas qu'il y en ait. En Seine-Maritime, comme partout en France, il y a des agricultures. Et s'il y a des agricultures, c'est que ce sont des hommes et des femmes qui ont pris des orientations, qui ont des motivations, qui vont faire des choses parfois surprenantes qui réussissent parce que ce sont les leurs, qui leur permettent d'être bien dans leur vie, ce qui est le meilleur des modèles.

En Seine-Maritime, nous avons une contrainte de pression foncière qui est forte, avec d'abord une concurrence interne à l'agriculture, qui se situe là où il y a le meilleur potentiel agronomique, et puis une concurrence avec les infrastructures nécessaires à la densité de population, au développement économique, aux zones d'activité, au développement de l'habitat. Une consommation de l'espace qui sera, je l'espère, mieux raisonné dans les décennies à venir, mais qui a été forte dans les décennies précédentes.

Les espaces-test agricoles, permettent à celles et ceux qui en ont la volonté, de s'essayer sans prendre trop de risque, sans gâcher leur vie, et s'ils le peuvent, d'y réussir. C'est un espace tremplin tout à fait intéressant.

On retrouve maintenant des agriculteurs qui sont parfois passés par cette phase, et ce sont eux qui nous montrent la voie. Si on garde l'idée de conditionner des modèles, on échouera car on entrainera tout le monde dans la même chose, et on perdra notre équilibre.

Pour un département, il est légitime de faire confiance à l'humain. On est donc plus dans l'accompagnement des initiatives, ce qui est parfois difficile, et nous mettons des moyens

financiers pour accompagner les agriculteurs en difficulté et les structures qui les accompagnent.

Je voudrais vous féliciter de l'intérêt que vous portez à l'agriculture. Ce sont de beaux métiers. La vocation alimentaire est quand même l'une des plus belles, on l'a peut-être oublié. Il faut se rappeler d'où l'on vient, où l'on est, et penser aux générations futures. Je pense que les modèles sont encore à inventer, il y a plein d'alternatives à créer, et je compte sur notre jeunesse, qui a cette capacité.

Je vous souhaite de belles rencontres, et de beaux débats.

Jean-Louis Colas, *coprésident du RENETA*

Bonjour à tous, et un merci particulier à la métropole du Havre qui nous accueille pour ces 3 jours. Merci à M. Rousselin et à M. Chauvet qui nous ont accueillis. Et merci à vous, les participants de ces 10^{èmes} Rencontres Nationales du RENETA.

Depuis 2008-2009, quelques individus passionnés se sont réunis pour créer ce mouvement. Et petit à petit, nous avons consolidé ça, avec la création du réseau en 2012, l'embauche d'un salarié, qui est toujours là, et d'un deuxième salarié en 2017. Merci à Jean-Baptiste et Nils de nous accompagner, de vous accompagner, parce que ça devient quelque chose de conséquent, le RENETA.

Aujourd'hui, nous perpétons cette tradition qui est un moment très important dans la vie des espaces-test agricoles que nous animons chacun dans notre région, dans notre département. Je crois que ces moments, qui sont à la fois des moments de travail, mais aussi de convivialité, font la force du mouvement.

Parce que je considère que nous sommes un mouvement. Nous ne

sommes pas dans quelque chose de pyramidal, c'est ce qui a été voulu dès le départ. Nous ne voulions pas créer un grand truc avec un chef en haut et tout un tas d'échelon en dessous. Nous essayons, tous ensemble, de partager nos expériences, nos échecs, et c'est toute la valeur de notre mouvement que de pouvoir partager, se rencontrer régulièrement, dans la convivialité et la bonne humeur.

Aujourd'hui, nous arrivons à 46 espaces-test en fonctionnement, ce n'est pas rien. Et il y en a une douzaine en projet. Je crois que la petite graine que nous avons semée il y a un peu plus de 10 ans a bien germé. Et nous arrivons à quelque chose qui est remarquable. Nous sommes parfois perçus comme un ovni dans le paysage agricole, mais nous apportons notre pierre à l'édifice du renouvellement des générations en agriculture.

Je vous souhaite d'excellentes Rencontres Nationales.



Table-ronde. La transition agricole des territoires

Henri Rouillé d'Orfeuil, membre du RESOLIS et de l'Académie d'Agriculture de France

Si on parle de transition, c'est parce qu'il faut que quelque chose change dans le système alimentaire contemporain, qui est très mondialisé et qui est très agro-industrialisé. Je suis d'accord qu'il existe des agricultures plurielles, mais il y a quand même un modèle dominant qui règne sur l'ensemble du système alimentaire mondial.

Ce système a eu ses heures de gloire, notamment pendant la période des 30 glorieuses, où il a permis de redresser une alimentation et une agriculture qui étaient largement meurtries par le conflit. En trois décennies, on est quand même arrivé à des résultats assez impressionnants. Il y avait des critiques, mais qui restaient secondaires au regard de la réussite du modèle. Et puis ces critiques ont pris de l'ampleur, elles sont arrivées de tous les côtés : de l'environnement, du social, de l'emploi, de la perte de diversité alimentaire, et même du champ économique. Il y a aussi eu de grosses critiques sur le fait que ce modèle, du fait de sa mondialisation, a concentré un certain nombre d'activités économiques et a quitté en partie les territoires, qui ont perdu leur principal modèle de développement.

« Il faut reterritorialiser progressivement le système, pour redonner aux territoires ce nouveau moteur de développement. »

(Henri Rouillé d'Orfeuil)

Cet ensemble de critiques rend maintenant quasiment unanime l'idée qu'il faut un changement, une transition. Mais quel changement, avec quelle boussole ? Il y a deux éléments majeurs, qui se réfèrent aux deux fondamentaux de ce modèle : la mondialisation et l'agro-industrialisation.

La première chose, c'est de reterritorialiser progressivement le système, pour redonner

aux territoires ce nouveau moteur de développement. Et la deuxième chose, c'est de faire un tournant vers une révolution agroécologique de la production agricole. Cela fait référence à la Deuxième Révolution agricole, au 19^{ème} siècle, avec le début de la motorisation, des fertilisants minéraux de synthèse, des phytosanitaires, et une certaine orientation de la génétique.

Les problèmes que l'on identifie aujourd'hui se réfèrent à ces deux éléments majeurs (mondialisation et agro-industrialisation). Attention, cela ne condamne pas la mondialisation, mais plutôt un excès dans ces deux domaines. Les problèmes que l'on évoque ne sont pas indépendants les uns des autres, et ils ne sont pas arrivés par hasard. Cela nous donne donc une boussole pour les évolutions qu'il faut essayer d'appuyer.

Sur la reterritorialisation, il y a deux choses à faire. D'abord, il faut évidemment soutenir les économies alimentaires locales, territoriales. Et ensuite, puisqu'on est avec des grands acteurs mondialisés qui règnent sur le système, il faut qu'ils retrouvent des responsabilités territoriales. La première, c'est de payer des impôts. Et il faut qu'ils assument une responsabilité environnementale, une responsabilité sociale. La reterritorialisation de ce système mondialisé se fait par de grandes négociations qui se passent à l'OCDE. Je ne rentre pas dans le détail, mais il y a eu des avancées sur la fiscalité, sur la question environnementale, ou encore sur le respect des droits humains.

Sur la révolution agroécologique, je pense qu'il faut en rester à une définition assez biologique de cette évolution. Il faut prendre les intrants un par un, et voir comment on peut trouver des substituts aux énergies non renouvelables, à l'emploi de la chimie dans la production agricole, repenser à une génétique qui permet non pas de produire des plantes

et des animaux ultra-productifs qui nécessitent une artificialisation du milieu pour en tirer le potentiel maximum, mais qui doit au contraire aller vers une réadaptation aux ressources naturelles. Il faut de la lutte biologique, des associations de culture, des engrais organiques... pour renforcer la résilience de l'agriculture. Ce n'est pas du 100%, et ce n'est pas un retour en arrière. La recherche a fait faire des progrès, et il faut qu'elle en fasse davantage pour que l'on sorte par le haut de cette période de l'histoire agricole.

Dans l'étude que nous avons menée avec RESOLIS sur la transition agricole des territoires, nous avons étudié différentes initiatives de transition par rapport à des actions de caractère conventionnel. Il y a toujours eu une corrélation positive entre la transition telle qu'on vient de la définir, et la création d'emplois. La préoccupation pour l'environnement accroît l'emploi, change sa qualité (cela exige des compétences). Le retour vers les territoires crée de l'emploi, quantitativement, et en plus de l'emploi ancré dans le territoire, donc peu délocalisable. En quantité et en qualité, il y a une évolution quasiment systématique : plus on va vers ces formes nouvelles d'agriculture, plus on crée et on maintient de l'emploi de qualité.

On peut ainsi estimer qu'il y a un facteur autour de 2 en termes de création d'emploi quand on passe en Agriculture Biologique. Et on retrouve aussi ça dans la distribution par exemple.

« Plus on va vers des formes d'agriculture agroécologiques, plus on crée et on maintient de l'emploi de qualité. »

(Henri Rouillé d'Orfeuil)

Guillaume Burel, agriculteur en polyculture élevage, secrétaire de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime

Depuis la régionalisation, les chambres d'agriculture ont, parmi leurs missions, l'accueil à l'installation, avec le Point Accueil Installation Transmission (PAIT) et l'accompagnement des porteurs de projet. C'est une façon d'aller dans la transition puisque nous avons, sur le territoire normand, une très grande diversité d'agricultures. Et nous voyons passer une multitude de projets, depuis l'élevage d'escargots jusqu'aux grandes cultures industrielles, en passant par le maraîchage, l'arboriculture ou la production laitière.

Sur la transition agricole des territoires, notre accompagnement se fait avec différents acteurs, y compris la Région. Nous travaillons aussi avec la SAFER qui fait, depuis 2-3 ans, du portage de foncier pour des jeunes porteurs de projet qui n'ont pas de foncier, et qui n'ont pas les moyens d'en acheter. Ce sont bien souvent des jeunes qui veulent faire du

« Nous devons être capables d'apporter un conseil aux agriculteurs qui souhaitent se diversifier. »

(Guillaume Burel)

maraîchage sur petite surface. Et comme cela a déjà été dit, l'accès au foncier est très difficile dans notre département.

Je voulais mettre en avant 2 missions qui peuvent aider dans la transition.

Tout d'abord, l'accompagnement de porteur de projet ou d'exploitations existantes qui souhaitent se diversifier. Nous devons être capables de leur

apporter un conseil, à la fois sur la création d'un atelier de transformation (la diversification passe en effet bien souvent par la transformation d'une production déjà présente sur l'exploitation), et sur la recherche de débouchés. Cela se fait notamment à travers des partenariats avec les collectivités pour la rédaction de cahier des charges sur la restauration collective, afin de permettre à des agriculteurs du territoire de pouvoir se positionner sur ces appels d'offre.

Et il y a ensuite les contrats de parrainage : un cédant à la recherche d'un repreneur va passer un contrat de parrainage avec une personne susceptible de reprendre l'exploitation. Elle aura un statut, une couverture sociale, une rémunération. Elle va pouvoir ap-

prendre à connaître l'exploitation, à connaître le métier, avec le cédant. On rencontre beaucoup ces contrats de parrainage pour des Hors Cadres Familiaux, parce que cela facilite l'accès au foncier, et ça aide à mettre le pied à l'étrier.

Antoine Delahais, *vice-secrétaire du Réseau des CIVAM normands et trésorier national du Réseau CIVAM*

Au sein du Réseau CIVAM, nous faisons la transition agricole sur les territoires depuis 25 ans. C'est notre cœur de métier, depuis la production jusqu'à la commercialisation (filières courtes), ou l'installation. Nous sommes en collectif, notamment, avec Nid'Agri, espace-test agricole de la Seine-Maritime que nous coordonnons.

En termes de production, nous accompagnons des activités d'élevage, des grandes cultures, du maraîchage... Nous accompagnons à la fois sur la partie technique et sur la partie économique. Et nous accompagnons des changements de système.

La transition ne se fait pas comme ça. Elle doit se faire par un accompagnement, en collectif. Ce n'est pas facile, à la fois d'un point de vue technique et d'un point de vue économique, parce que le changement de système a un coût.

Nous travaillons sur 4 choses : la valeur environnementale, la valeur économique, la valeur sociale, humaine, et la valeur alimentaire. Notre cœur de métier, c'est l'agriculture durable, le développement durable.

Quand on compare des produits, on les compare généralement par rapport à du poids ou du volume, on regarde le prix. Les consommateurs nous disent "le Bio c'est cher, je ne peux pas en acheter, mon budget ne le permet pas". Je peux tout à fait entendre ça, je peux le partager, mais il faudrait aussi mettre en avant la valeur nutritionnelle par exemple, et il faudrait réformer le système pour cela. Mais cela ne va pas se faire du jour au lendemain. Il faut prendre le temps et accompagner les gens qui sont en transition. Passer d'une exploitation conventionnelle à une exploitation Bio, c'est extrêmement compliqué. Et on a besoin d'être accompagné. C'est ce que nous faisons dans le Réseau CIVAM.

« La transition ne se fait pas comme ça. Elle doit se faire par un accompagnement, en collectif. »

(Antoine Delahais)

Jean-Louis Robillard, *consultant, ancien Vice-Président à l'agriculture du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais*

Nous avons eu l'ambition, avec l'exécutif régional, de mettre en place un grand chantier, la TESR : Transformation Ecologique et Sociale de la Région Nord-Pas-de-Calais. Nous avons ainsi essayé de mettre en place la transition écologique dans une région industrielle, avec beaucoup de problèmes sociaux notamment, mais avec une volonté politique qui était là.

Pour pouvoir mettre en œuvre cette transition, ma volonté en tant qu'élu était de dire que je ne voulais pas d'un mandat simplement "Agriculture", mais "Alimentation, agriculture et régionalisation de l'agriculture dans les territoires". Parce que pour faire la transition, je pensais qu'il fallait faire des pas de côté, et ne pas simplement avoir face à nous la Chambre d'Agriculture qui était à l'époque très dure et peu ouverte à la transition écologique. Quand je suis arrivé la première fois, je me suis heurté au fait que le président de la Chambre d'agriculture disait que la légitimité pour la politique agricole, c'était lui. La première chose à faire était donc d'affirmer notre légitimité d'élus régionaux, élus sur un programme avec une vision de l'agriculture. C'était un premier obstacle à lever.

Et ce n'est pas parce qu'on est élu, et qu'on a quelques leviers politiques comme vice-président d'une Région, que les choses vont changer radicalement si, à côté, les traités européens et internationaux, et la PAC, ne changent pas radicalement. Il ne faut pas être naïf et penser que l'on va pouvoir changer les choses de manière importante sur un mandat de 5 ans.

« Il s'agit de voir comment faire pour que l'ensemble des acteurs concernés par le système alimentaire territorial puissent se mettre en mouvement. »

(Jean-Louis Robillard)

Si vous voulez mettre en application ce que disait Henri Rouillé d'Orfeuil tout à l'heure, vous vous posez la question, dans l'exécutif, de comment faire pour que l'ensemble des acteurs concernés par le système alimentaire territorial puissent se mettre en mouvement, avec la Région, pour arriver à transformer les choses. Un des premiers éléments, c'est résister. Comme élu, vous devez résister parce que vous vous heurtez à un système d'acteurs qui est organisé depuis

des dizaines d'années et qui ne veut pas de changement.

Ensuite, il faut proposer une vision. On n'est pas là pour imposer les choses, mais on propose le projet pour lequel on a été élu. On le propose d'autant plus que si on veut changer le système alimentaire et agricole de la région, on a besoin de toutes les parties prenantes.

Nous avons lancé deux grands chantiers. D'abord une mission d'enquête sur l'installation qui a donné lieu à ce qu'on a appelé le PRCTA (Programme Régional de Création et de Transmission d'entreprises Agricoles). Il a fallu se battre avec la Chambre d'Agriculture pour qu'il y ait le "C" de "Création" dans le PRCTA parce qu'ils prétendaient qu'il ne fallait pas créer des exploitations. Pour eux, il y avait des exploitations à transmettre, mais pas à créer. Là encore, il a fallu résister.

Résister, mais aussi proposer une vision en ayant un discours politique clair : aujourd'hui, le système alimentaire, dans sa forme actuelle, nous en sommes tous co-responsables. Il ne s'agit pas de stigmatiser la profession agricole, mais il s'agit de dire que nous, consommateurs, acteurs de l'agroalimentaire, collectivités territoriales, nous sommes co-responsables de son évolution.

Cette vision s'appuie sur les biens communs. Si on doit changer le système, c'est au nom de la production et de la protection des biens communs. Chacun d'entre nous doit prendre conscience que si on ne le partage pas, on n'avancera pas.

Il s'est donc agi de se mettre d'abord sur au moins quelques points de convergence, et d'avancer sur ces points. On peut discuter des points de conflit et de divergence, mais dans un premier temps, laissons ça pour pouvoir avancer et se donner de la perspective. Parce qu'un des points importants pour mobiliser les gens vers la transition, c'est de créer de la satisfaction.

Comme élu, on a la responsabilité d'initier, d'animer et de financer cette transition. On ne peut pas demander aux acteurs autour de la table d'engager cette transition sans leur en donner les moyens et sans l'animer. L'opération de gouvernance alimentaire que nous avons mise en place, c'était de mettre des moyens pour l'animation de la transition.

« Si on veut changer le système alimentaire et agricole de la région, on a besoin de toutes les parties prenantes. »

(Jean-Louis Robillard)

Ensuite, nous avons voulu mettre en place une démocratie active. Il ne s'agissait plus de définir la politique agricole en petit comité, dans un bureau, mais plutôt de permettre à l'ensemble des acteurs de participer à une démocratie active. Nous avons donc mis en place toute une série de démarches de démocratie participative pour qu'on arrive en-

suite, sur la question de l'installation, à la production d'un livre blanc avec 150 propositions. Et sur la gouvernance alimentaire, nous sommes arrivés à définir une véritable politique publique de l'alimentation dans la Région, avec notamment une alliance forte avec les territoires. Nous avons initié les CAAP Agglo (Contrat d'Agriculture et d'Alimentation durable dans les agglomérations), dans un premier temps à titre expérimental avec 3 agglomérations, pour développer un système alimentaire différent.

Et pour que tout cela perdure après notre départ, il nous a paru important que la Région ne soit pas le seul moteur dans l'animation des chantiers que nous avons engagés. Il a fallu contractualiser avec les territoires, en se disant que ce serait eux qui feraient perdurer les politiques publiques que nous avons mis en place. Et aujourd'hui, ça se vérifie. Les choses continuent à bouger, surtout par les territoires.

Echanges avec la salle

Pierre-Henri Roussel, AFIP Hauts-de-France Le Gerموir : je voulais rebondir sur l'intervention de Jean-Louis Robillard. Ce qui a été fait en Région Nord-Pas-de-Calais a produit des liens humains. Dans le PRCTA, il y avait une obligation, perçue au début comme une contrainte, de travailler avec de nouveaux partenaires. Nous, espace-test agricole du Gerموir, nous avons dû, je le dis de manière transparente, aller travailler avec la Chambre d'Agriculture. Nous n'avons pas forcément envie de ça au départ, mais je dois dire que ça a été une excellente idée. Nous avons ouvert des portes, et depuis, la Chambre d'Agriculture est venue faire des séminaires sur le site du Gerموir, et nous avons créé des liens avec des personnes. Cela a permis de casser les querelles de chapelles et de structures. Souvent, on se dit que les autres ont des a priori sur nous, mais nous en avons aussi sur les autres structures. Et la politique de la Région a permis un vrai décloisonnement.

Ludovic Mamdy, Réseau CIVAM : je travaille sur les dynamiques de territoire, et dans l'intervention d'Henri Rouillé d'Orfeuil, j'attendais quelques précisions sur la question du retour vers les territoires. Est-ce que ce sont des filières organisées à l'échelle territoriale, des circuits courts ? Et sur la création d'emploi, est-ce qu'il s'agissait d'Agriculture Biologique ou de quelque chose de plus large ?

Henri Rouillé d'Orfeuil : il faut contribuer à faire renaitre, revivifier une économie agricole et alimentaire dans la proximité, dans les territoires. Par exemple, avec les Projets Alimentaires Territoriaux.

La transition existe, elle est en route. Ce n'est pas quelque chose que l'on sort d'une étagère en disant "Ca va être ça" et on arrête tout le reste. Pas du tout. Il faut donc repérer dans l'ensemble des acteurs, ceux qui sont en chemin transitionnel. La pédagogie qui est la meilleure, c'est de s'appuyer sur ces pionniers pour les aider à grandir, à essaimer. Il faut se servir des collectivités pour des politiques qui permettront de donner un chemin aux autres, etc. On est dans un jeu qui est large, et ce que l'on sait, c'est que la demande alimentaire évolue très fortement, on ne rigole plus quand on parle d'Agriculture Biologique, et le débat politique porte sur ces sujets.

Sur la création d'emploi, on parle d'Agriculture Biologique parce que c'est clair. Quand on parle d'agroécologie, c'est un concept qui est large. Avec la Bio, il y a un cahier des charges, il y a une conversion, il y a un avant et un après, et on peut mesurer la création d'emploi.



Guillaume Burel : je suis heureux si l'image des Chambres d'Agriculture évolue. Il y a des a priori, mais les choses changent. Nous sommes en perpétuel mouvement. Pour ma part, je suis la quatrième génération sur notre exploitation familiale. Revenir à l'agriculture de mes grands-parents, je ne le souhaite pas. Mais je ne fais pas non plus la même agriculture aujourd'hui que quand je me suis installé en 2005. Et c'est valable pour beaucoup d'agriculteurs.

L'évolution s'est aussi faite au sein des Chambres d'Agriculture. Pour l'équipe qui a été élue au mois de février, nous allons de l'Agriculture Bio à l'agriculture industrielle, en passant par de l'agriculture de conservation. Nos élus évoluent, tout le monde doit évoluer, et si nous pouvons nous retrouver sur quelques points d'accord, c'est tant mieux.

Vincent Levavasseur, maraîcher, directeur de Ver de terre production, président régional de l'association Maraîchage Sol Vivant (MSV)

L'espace-test agricole, nous l'avons construit sur une ferme d'une dizaine d'hectares, avec maraîchage, poules pondeuses, un peu de pension de chevaux et quelques autres petites productions complémentaires qui génèrent actuellement 4 plein temps.

Pourquoi un espace-test ? Nous avons une problématique : nous voulions faire beaucoup de choses sur notre ferme, avoir une belle diversité de produits à proposer sur les marchés à nos clients et nous n'avons, avec ma femme, que deux bras chacun. Donc c'était compliqué d'atteindre tous nos objectifs de production, de diversification, de libérer du temps pour s'occuper de notre famille, et de s'occuper des réseaux que l'on développe, en particulier le réseau Maraîchage Sol Vivant.

Je vais prendre le temps de parler de ce réseau parce que nous avons attiré du monde sur l'espace-test justement parce que nous faisons du maraîchage sur sol vivant. En 2 mots, c'est un maraîchage où on ne travaille pas les sols qui sont toujours couverts. C'est de l'agriculture de conservation appliquée aux légumes.

Nous avons monté un réseau en Normandie, nous avons créé des référentiels technico-économiques qui valident la démarche et qui expliquent comment ça se passe.

« L'agronomie est, pour nous, le pilier de la transition agricole. »

(Vincent Levavasseur)

Par rapport à la question de la transition, nous avons parlé depuis le début de la matinée de beaucoup de choses, mais nous n'avons pas parlé d'agronomie. Or l'agronomie est, pour nous, le pilier de la transition agricole. Nous parlons de sol vivant parce que le taux de matière organique des sols est descendu de 5% à 2% en 30 ans, que le nombre de vers de terre est passé de 2 à 5 tonnes par hectare, à 200 kg par hectare. Si nous avons des sols vivants, c'est parce que nous copions le modèle de la nature, nous avons 2 à 5 tonnes de vers de terre par hectare, comme dans les forêts.

En Normandie, 90 % des porteurs de projet en maraîchage veulent faire du maraîchage sur sol vivant. C'est une nouveauté. Le maraîchage sur sol vivant a donc été une porte d'entrée sur la ferme.

Nous avons pu installer 2 personnes en 2018 sur la ferme, en maraîchage, avec un format assez particulier. Nous avons travaillé avec Rhizome, et nous avons l'idée, à terme, de nous associer. Mais une association, c'est très contraignant pour les 2 parties, d'un point de vue juridique notamment. Quand nous avons rencontré Julien Kieffer, de Rhizome, il nous a montré que le juridique, c'est avant tout un outil au service de ce que l'on veut faire. Nous, nous voulions nous tester dans une relation d'association probable avec des personnes sur la ferme, et nous avons pu le faire avec un format un peu particulier : tout le monde travaille sur les ateliers agricoles (maraîchage et poules pondeuses), chacun compte ses heures, et en fonction des recettes générées, nous divisons le revenu au prorata du nombre d'heures passées. Nous avons donc construit quelque chose sur mesure.

L'humain est au cœur de l'agriculture. Les relations humaines, la coopération font partie de l'agriculture. A la ferme, nous essayons d'échanger, de partager, de dire ce qui ne va pas, de faire des points réguliers, de faire les choix ensemble. Nous avons mis en place des méthodes de décision participatives.

Nous avons accueillis 2 personnes qui ne sont pas du tout du milieu agricole. Tout est possible, mais ça nécessite beaucoup d'intelligence humaine, relationnelle, émotionnelle, stratégique, de manière à ce que ça se passe au mieux pour tout le monde.

Nous sommes loin de tout, mais si les gens ont envie d'un retour à la terre, c'est qu'ils sont prêts à venir chez nous. Et ce qui nous permet de développer l'économie rurale, ce sont les magasins de producteurs, qui sont porteurs d'espoir.

Julien Kieffer, *gérant de la CAE Rhizome*

Une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) c'est une entreprise de type SARL ou SA, sous forme coopérative, SCOP (Société Coopérative et Participative) ou SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Il en existe une centaine en France, et depuis peu, quelques-unes se sont créées spécifiquement pour l'agriculture.

On apporte un statut, le CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), qui permet à des gens d'avoir une immatriculation (de ce point de vue, on fait le même métier que les couveuses d'entreprises). Très concrètement, ils bénéficient du numéro de SIRET de la coopérative pendant la durée de leur test.

On apporte aussi un accompagnement, une formation au métier d'entrepreneur. La question de la gestion d'une entreprise n'est pas vraiment enseignée à l'école. C'est quand on y est confronté qu'on s'en empare vraiment. A Rhizome, nous apportons, par des ateliers collectifs, des formations aux différents volets de la gestion d'une entreprise, de la stratégie commerciale...

Dans le cas de Vincent Levavasseur, nous avons réfléchi à comment rendre leurs attentes possibles. Et nous avons trouvé une solution qui convient à tout le monde, via la coopérative. Ça passe par de la contractualisation, parce que la confiance, c'est bien, mais les écrits restent, et c'est ce qui fait foi en dernier ressort. Car c'est aussi notre métier d'accompagner sur le volet d'articulation entre un paysan accueillant et des nouveaux entrants.

« C'est aussi notre métier d'accompagner l'articulation entre un paysan accueillant et des nouveaux entrants. »

(Julien Kieffer)

Dans notre région, le test d'activité agricole a commencé dans la Manche, avec un premier espace-test porté par le CFPPA de Coutances et une communauté de communes. Cet espace-test, Biopousses, a été le premier à accueillir des maraichers en test sur le territoire.

Après, il y a eu 2 initiatives portées par des territoires : la Communauté d'Agglomération du

Havre et le PNR du Perche, tous les deux à partir de 2015.

Et puis il y avait déjà, à l'époque, une réflexion régionale sur comment développer le test d'activité pour faire en sorte que ce soit un outil généralisable à l'ensemble de la Normandie. Nous avons des territoires qui offraient la possibilité de passer par du test d'activité, mais pas sur toute la région. Nous nous sommes retrouvés avec d'autres acteurs pour constituer un réseau régional sur le test d'activité. Et un des outils nécessaires à ce réseau régional, c'est une structure qui assure la fonction couveuse, et c'est ce que fait Rhizome aujourd'hui. Pour des territoires et des partenaires qui veulent développer du test d'activité, il y a une solution pour le portage, c'est Rhizome.

Le réseau régional normand regroupe le Réseau des CIVAM, l'ARDEAR, Terre de Liens, Bio en Normandie, Biopousses. Et il y a des échanges réguliers avec la Chambre d'Agriculture et le Point Accueil Installation.



En Normandie, il y a beaucoup d'initiatives privées de porteurs de projet qui veulent passer par du test avant de s'installer. Cela leur permet d'être rassurés par rapport au grand saut qu'est l'installation, la création d'une entreprise, la création d'une ferme ex-nihilo.

Par rapport à ce que disait Jean-Louis Robillard, nous nous inscrivons dans des démarches de création de fermes, notamment parce qu'il y a une certaine fermeture du milieu agricole pour

les nouveaux entrants. Ca s'ouvre petit à petit, mais on sait très bien que, pour quelqu'un qui a un projet agricole et qui n'est pas issu du milieu agricole, ce n'est pas facile. En plus des difficultés d'accès au foncier, il manque généralement des connaissances, de la pratique. Et il faut réussir à ce que la greffe prenne avec le milieu paysan du territoire, qui est un milieu qui génère énormément de solidarités, d'informations, de coups de mains, et dont il serait illusoire de pouvoir se passer. De ce point de vue, les espaces-test savent faire.

Claire Quintin, *coprésidente du RENETA et co-responsable de la couveuse Chrysalide*

Dans les Hauts-de-France, nous avons eu la chance d'avoir une politique régionale qui a contribué à la fois au décloisonnement des acteurs et à la reconnaissance du test d'activité agricole dans le parcours à l'installation.

Nous avons aussi, sur notre territoire, une diversité de formes de test : des gens qui se testent chez eux, chez des agriculteurs, d'autres qui se testent sur des lieux équipés par des collectivités... avec une multiplicité d'acteurs qui s'impliquent, historiques de l'agriculture ou plus récents. Et avec une conscience partagée qu'il faut faire évoluer les pratiques. L'installation de personnes non issues du milieu agricole est maintenant un acquis, et la profession agricole se rend compte qu'elle a besoin de ces nouveaux entrants pour se renouveler. Mais il y a parfois besoin d'un accompagnement pour passer d'un rêve à une réalité.

En tant que couveuse d'entreprise, nous voyons l'évolution des personnes entre leur entrée et leur sortie de la couveuse. Elles sont rentrées dans le costume d'agriculteur-agricultrice et dans le costume d'entrepreneur. Car être agriculteur, c'est tout un panel de métiers que l'on n'improvise pas, mais que l'on peut apprendre progressivement, notamment via le test d'activité.

On est sorti de la période de bricolage entre passionnés développeurs qui avaient envie de répondre au vide entre la fin de la formation agricole et l'installation de porteurs de projet, où il manquait de la pratique, notamment pour les personnes non issues du milieu agricole.

« Être agriculteur, c'est tout un panel de métiers que l'on n'improvise pas, mais que l'on peut apprendre progressivement, via le test d'activité notamment. »

(Claire Quintin)

Au début, le RENETA c'était un réseau informel, avec deux types d'acteurs : l'enseignement agricole et les associations de développement agricole et rural. Ils ont mis en place des espaces-test de formes diverses, en fonction de leurs spécificités locales.

Puis, progressivement, le réseau s'est formalisé avec la création de l'association en 2012 et la rédaction d'une Charte. Et pour garder cette diversité, il n'y a qu'une règle, c'est celle de partager des valeurs et une vision du test. Il n'y a pas de modèle unique d'espace-test agricole. Il peut y avoir des formes plus visibles que d'autres : un lieu où une collectivité investit, avec du matériel et des porteurs de projet, c'est visible, mais un groupe d'agriculteurs qui accueillent des gens en test chez eux, c'est tout autant un espace-test.

Le test d'activité, c'est 4 principes :

- une fonction pépinière, avec la mise à disposition des moyens de production ;
- une fonction hébergement juridique, avec en général l'utilisation du CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), mais il y a existé d'autres statuts possibles ;
- un accompagnement (projet, technique...);
- une animation-coordination du dispositif.

Et à partir de là, il y a une diversité d'organisations possibles.

Depuis la création des premiers espaces-test, nous avons vu un élargissement géographique, avec 46 espaces-test en fonctionnement aujourd'hui, et plusieurs projets. Nous avons aussi vu un changement dans le type d'acteurs qui portent les espaces-test, avec en particulier des CAE comme Rhizome, ou des collectivités. Ces dernières s'emparent de plus en plus de cet outil, qui est un outil au service de la transformation agricole et alimentaire des territoires. Et puis il y a des entreprises privées qui commencent aussi s'investir.

Et plus récemment, ce que l'on voit, c'est la régionalisation, comme Julien Kieffer a commencé à l'évoquer, et l'équilibre entre plusieurs espaces-test sur un même territoire.

On commence aussi à avoir des demandes à l'international, avec des contacts en Espagne, en Belgique, au Royaume-Uni, au Québec...

« Il n'y a pas un modèle unique d'espace-test agricole. Et pour garder cette diversité, il n'y a qu'une règle, c'est de partager des valeurs et une vision du test. »

(Claire Quintin)

Le test d'activité date du début des années 2000, ce qui est assez récent, et nous avons encore besoin de réponses à de nombreuses questions qui se posent. C'est pour cela que nous avons tant besoin d'échanger sur nos pratiques.

Réactions des intervenants sur la place des espaces-test agricoles dans la transition

Antoine Delahais

Pour moi, l'espace-test agricole est important. Il permet au porteur de projet de se lancer et d'avoir une expérience professionnelle d'entrepreneur d'un à trois ans. Au réseau CIVAM, nous avons créé un collectif, sur le territoire, Nid'Agri, en partenariat notamment avec Terre de Liens et Rhizome, pour accompagner le porteur de projet sur les aspects techniques, juridiques, commercialisation, etc. Parce que je pense qu'il faut qu'ils soient bien accompagnés. Et puis il faut trouver du foncier, et c'est là toute la difficulté de développer ces espaces-test agricoles. Mais je pense que c'est une très bonne chose.

Henri Rouillé d'Orfeuil

A partir du moment où il faut changer de chemin, le moment de l'installation est très important. C'est le renouvellement des générations. C'est une fonction absolument nécessaire, et sous cette forme-là, elle est excellente.

Je crois que tous les acteurs que nous avons vu ce matin sont des acteurs du changement, de cette transition, qui partagent sûrement les mêmes visions. Mais on a un problème par rapport à la transition, c'est que beaucoup de gens s'y reconnaissent, le mot est complètement galvaudé, on n'a pas une définition bien claire. Et ce monde de la transition, il n'est pas constitué. On est sur la question foncière avec Terre de Liens, sur celle de l'installation avec les espaces-test agricoles... et finalement, ça ne fait pas masse. C'est un peu un handicap pour porter ce sujet, et opérationnellement, pour obtenir des financements dédiés, bien adaptés.

A RESOLIS, nous travaillons sur un échantillon de 450 initiatives que l'on peut caractériser comme "transition" par rapport aux critères que nous avons retenus. Donc c'est vaste, et on pourrait, en approfondissant les observations, passer de 450 à 1 000, ou à plus. Mais tout ça a besoin de faire masse, d'exister collectivement, et de pouvoir défendre toutes les fonctions qui sont nécessaires pour accélérer ces changements.

Guillaume Burel

Le travail avec les espaces-test, et avec les acteurs de la transition, c'est quelque chose qui peut encore être amené à s'amplifier. C'est un changement sociétal.

Ce que l'on voit aujourd'hui, c'est le changement de profil des candidats à l'installation. On voit de plus en plus de Hors Cadre Familial qui reviennent, et je dis bien qui reviennent, parce qu'il est probable qu'il y ait eu des agriculteurs parmi leurs ancêtres. Cela a sauté quelques générations, parce qu'on n'a pas forcément été encouragés à revenir sur les exploitations. Moi, je suis revenu sur l'exploitation de mes parents, mais ils m'ont toujours poussé à faire autre chose.

Dans les porteurs de projets, on en voit de plus en plus qui, passés 40 ans, ont le déclic et veulent "revenir" à l'agriculture.

Les espaces-test ont cette vocation de pouvoir apporter des solutions à des personnes qui ne vont plus forcément aller vers une formation. C'est une attente.

Jean-Louis Robillard

Sur les espaces-test agricoles, pour avoir été coordinateur du Germeoir, je vois toute l'évolution qu'il y a eue, en termes de crédibilisation du réseau, de légitimité dans le paysage de l'accès au métier d'agriculteur.

Après, sans être naïf, tous ces outils que nous mettons en place, c'est important de le faire, mais ce qui est aussi important c'est d'aller travailler avec les acteurs de l'agroalimentaire, etc. Sinon, les initiatives que l'on développe ne sont pas suffisantes.

Mais elles ont une fonction de laboratoire, d'abord parce que ça correspond à un besoin. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le Germeoir est né parce que nous avons fait une première étude sur les 30 porteurs de projets qui avaient bénéficié d'un prêt d'honneur créé sous la mandature de Marie-Christine Blandin. Ces 30 personnes, qui étaient plutôt des Hors Cadre Familial, des atypiques comme on disait à ce moment-là, disaient « *si on avait eu un outil pour pouvoir s'expérimenter, on aurait été heureux* ». Et là, le collectif *De l'envie au projet* s'est dit qu'il serait intéressant de créer quelque chose de ce type-là. La profession

ne s'y est pas impliquée dans un premier temps, mais ils nous ont dit par la suite que c'était dommage qu'ils n'aient pas eu l'idée avant nous... Donc c'était à la fois pertinent et opportun de le faire. Et cela a permis à la profession de prendre conscience que l'installation n'était pas que l'affaire des Jeunes Agriculteurs. Pour les territoires, les espaces-test sont un levier facilement réalisable pour des collectivités. Cela leur met le pied à l'étrier sur cette question à la fois de l'installation, mais aussi de repenser le modèle agricole et le modèle ali-

mentaire. Si on parle des AMAP, pour les consommateurs, c'est un autre rapport à la profession agricole et un autre rapport à leur manière de consommer des produits agricoles.

Et comme généralement les porteurs de projet sont plutôt des gens qui veulent aller vers une autre agriculture, plutôt une agriculture biologique, cela aide aussi à la transition écologique de manière générale.

« La fonction laboratoire est nécessaire. Mais il faut en sortir pour, petit à petit, crédibiliser, professionnaliser et donner de la légitimité aux espaces-test agricoles »

(Jean-Louis Robillard)

Cette fonction laboratoire me paraît donc nécessaire. Mais il faut sortir de cette fonction laboratoire pour que le réseau puisse, petit à petit, crédibiliser, professionnaliser et donner de la légitimité à ce dossier.

Henri Rouillé d'Orfeuil

Juste un mot pour dire que, dans l'étude que nous avons faite pour la Caisse des Dépôts et le Ministère de la Transition sur l'impact de la transition sur l'emploi, nous nous sommes évidemment tournés vers tous les partenaires de ce sujet, et donc vers le RENETA. Et parmi les choses qui sont ressorties de ce travail sur les espaces-test, on voit qu'il y a la place pour un développement important. En face de ça, il y a évidemment besoin de financements, de formation, d'accompagnement, etc. Mais dans une période où l'on veut à la fois faire de la transition et créer de l'emploi, c'est une formule vraiment importante.

Julien Kieffer

Quand on parle de nouveaux entrants dans le milieu agricole, on pense à la formation. Il faut savoir qu'en Normandie, il y a une cinquantaine de places en BPREA, ainsi que des BTS et quelques autres formations. Il existe donc quelques portes d'entrée sur ce volet formation.

Mais elles ne sont pas satisfaisantes, notamment parce que plutôt d'avoir 8 semaines de stage et 9 mois de cours théoriques, il faudrait l'inverse. Les gens que nous accompagnons ont besoin de pratique, de vivre sur les fermes.

Nous réfléchissons donc avec l'ARDEAR et les CIVAM à des choses différentes. Nous proposons un stage test paysan à la Région Normandie, nous verrons ce qu'il en est. Nous réfléchissons aussi avec le réseau Maraichage Sol Vivant à proposer un format plutôt type BPREA mais orienté sur l'agronomie.

Vincent Levavasseur

Nous voulons faire une transition, cela veut dire changer d'échelle. Pour changer d'échelle, nous utilisons des outils informatiques. Nous avons par exemple 2 chaînes YouTube qui ont toutes les deux 1 million de vue. On commence à changer d'échelle.

J'entends qu'on parle d'agriculture biologique comme d'une finalité de la transition. L'agriculture biologique sur des systèmes cultivés repose sur du travail du sol qui dégrade l'activité biologique des sols, qui conduit à l'érosion. Elle ne va donc pas répondre aux défis



de la transition, elle va les empirer. On ne voit pas émerger, avec des systèmes cultivés, une meilleure qualité nutritive en agriculture biologique, parce qu'on a des sols qui ne sont plus vivants, donc des plantes qui ne sont plus vivantes. Et si on n'a pas des plantes qui sont en bonne santé, qui sont saines, qui ont de quoi se nourrir, on n'aura pas d'animaux vivants qui vont eux-mêmes donner des produits vivants.

Nous avons relu, avec Julien Kieffer, le référentiel BPREA. Il y a écrit partout "agroécologique", "sol vivant", "plante en bonne santé"... tout est écrit, mais les stagiaires que je reçois sur la ferme n'en ont jamais entendu parler. C'est du vent autour de la transition agricole. On ne parle pas des sujets fondamentaux que sont l'agronomie, qui va permettre de

faire une réelle transition agricole. Il y a donc un énorme enjeu de formation, à toutes les échelles, pour les agriculteurs, pour les porteurs de projets, pour celles et ceux qui sont en train de faire leurs études, qui sont en formation en école d'ingénieur... Il y a un virage énorme qui a été loupé.

Aujourd'hui, nous avons développé une association (Pour une agriculture du vivant) qui vise à faire un pont avec les agroindustriels qui sont très en demande et qui veulent changer de modèle agricole.

Julien Kieffer

Aujourd'hui, en Normandie, nous avons une quarantaine de personnes en test d'activité. Et depuis 2013, nous avons une dizaine d'installations, dont 3 sur Le Havre, l'essentiel s'étant fait dans la Manche avec Biopousses. Et nous, dans le cadre de Rhizome et du PNR du Perche, nous avons eu 2 installations. Donc, c'est un mouvement qui s'amorce. 40 personnes en test aujourd'hui, demain sans doute davantage. Il faut mettre ce chiffre en regard des 300 installations par an en Normandie. Cela veut dire que le test d'activité agricole commence à compter comme l'un des outils majeurs du renouvellement et de la multiplication des installations dans le territoire. Parce que ce qui caractérise la transition, c'est davantage d'emplois créés à l'hectare par l'agriculture biologique, et pour ça, nous avons besoin de davantage d'installations. Il ne s'agit pas seulement de maintenir le nombre d'installations, de faire en sorte qu'il corresponde au nombre de départs. Il s'agit d'inverser vraiment la tendance, car il y a un véritable enjeu, sur les territoires, de créer de l'emploi en agriculture.

Echanges avec la salle

Gaël Louesdon (Terre de Liens Normandie) : je voulais revenir sur la question du lien au territoire comme étant la condition sine qua non pour que cette belle innovation, le test d'activité, ait une chance de perdurer.

Petit rappel historique, vous vous souvenez peut-être des contrats territoriaux d'exploitation, qui étaient une innovation de nos réseaux il y a bien longtemps. A la faveur des changements politiques et de la continuité dans la cogestion agricole, ils sont passés de contrats d'exploitation territoriaux à contrats d'agriculture durable, puis mesures agro-environnementales, puis mesures agro-environnementales climatiques. Je trouve que c'est une évolution qui est symptomatique de ce qui nous pend au nez si nous ne sommes pas vigilants, si on n'appelle pas à la mobilisation plus forte des territoires. On n'arrivera pas à augmenter le nombre d'installés si on ne généralise pas le test agricole comme étant l'un des outils permettant d'aller chercher un creuset de porteurs de projet que l'on n'arrive plus à trouver depuis des années quand on ne reste que dans le giron agricole-agricole. Il faut aller chercher les urbains, il faut aller chercher les gens qui viennent d'autres secteurs, et nous avons donc besoin de dispositifs qui accompagnent cette transition.

Et si l'on veut arriver à ce que ces gens qui sont de mieux en mieux accompagnés s'installent, il faut que ce soit les territoires, notamment au plan local, qui s'en emparent. Nous sommes à la veille des prochaines élections municipales. Il faut que l'on arrive à mettre le test d'activité agricole, mais aussi la recherche de foncier, à l'agenda des élections municipales et dans la perspective des régionales et des législatives, pour que ce couple « foncier » - « nouveaux arrivants » puisse marcher et porter son plein développement dans l'emploi de demain.



Jean-Louis Robillard : quand j'ai démarré la vice-présidence, je suis allé voir le schéma d'aménagement du territoire. Il n'y avait qu'une demi-page sur l'agriculture, rien sur l'alimentation, et rien sur l'installation agricole. Or, quand on sait aujourd'hui l'accaparement des terres par l'urbanisation croissante, il est important d'aller mettre dans la loi le fait qu'il faut limiter le prélèvement des terres agricoles. C'est un levier politique qui peut être important puisque ça se décline ensuite dans toutes les collectivités.

Elodie Patrice (Semeurs du Possible) : je voulais juste apporter un petit témoignage pour illustrer la diversité des espaces-test agricoles. Nous travaillons à l'échelle bourguignonne, et notre espace-test a été créé par la MSA. Nous avons ouvert notre dispositif à une grande diversité d'acteurs, ce qui me semble nécessaire.

Je voulais aussi souligner le fait que les espaces-test agricoles sont un outil, qui vient en complément d'autres outils. Nous arrivons à ce moment de l'histoire où les guerres de chapelles n'ont pas lieu d'être. Nous avons besoin de tous dans ce grand défi qu'est le renouvellement des générations en agriculture.

Enfin, je voulais rajouter que, en plus de permettre la création de nouvelles entreprises agricoles, les espaces-test peuvent aussi faciliter les transmissions. Ce pont avec les agriculteurs qui cherchent des repreneurs est essentiel.

Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles) : ce que nous vivons dans les espaces-test, et qui est assez inquiétant, c'est que pour pouvoir engager cette transition dont nous parlons ce matin, il faut qu'il y ait des gens qui aient envie de devenir agriculteurs. Et force est de constater que nous n'avons pas des wagons de porteurs de projet qui viennent frapper à nos portes pour se lancer dans le métier.

Mais c'est un problème qui nous dépasse parce que c'est un problème sociétal sur la vision du métier d'agriculteur, et sur le fait que ça puisse être un avenir désirable. Nous parlons beaucoup des plus de 40 ans, mais ce serait bien que ce soit un avenir désirable pour des gens qui sont aujourd'hui au lycée, au collège ou en maternelle.

J'ai l'impression que la prochaine étape, c'est que nous devons aller au-delà de seulement répondre aux gens qui ont fait un bout de chemin tous seuls, et qui sont arrivés jusqu'à nous pour préparer la transition agricole de demain. Mais c'est un enjeu qui nécessite qu'on s'y associe avec tous les acteurs, avec les collectivités, parce que ce n'est pas nous qui pouvons aller dans les écoles maternelles faire la promotion de ce métier.

Et au-delà de la communication sur le métier, pour le rendre désirable, il faut que ce soit un métier viable et un métier qui rende heureux. C'est donc aussi sur les conditions d'exercice de ce métier que nous devons travailler.

Guillaume Burel : je suis aussi un fervent défenseur de la promotion du métier d'agriculteur, et de tous les métiers qui gravitent autour. On a l'habitude de dire qu'un agriculteur fait travailler 7 emplois indirects, donc plus nous serons nombreux, plus cela pourra promouvoir d'autres métiers.

A titre personnel, j'ouvre mon exploitation à mes voisins, j'interviens dans des écoles, dans des formations diverses... Nous avons besoin de ce lien avec la société car les gens se posent des questions auxquelles seuls des agriculteurs peuvent répondre. Nous nous devons de communiquer auprès d'eux pour créer de réelles vocations.

Tristan Klein (Mosagri) : quand Julien Kieffer a présenté les coopératives, il n'est pas allé jusqu'au bout. Le bout, c'est que nous permettons à des gens de devenir entrepreneurs-salariés, c'est-à-dire d'avoir un statut salarié sur une activité d'exploitant agricole, ce qui est pour le moins atypique dans le milieu agricole. C'est pour cela que j'aime bien parler de « création d'activité agricole » plutôt que d'« installation », parce que ça ouvre les modèles, ça ouvre les partenariats, et ça fait un lien avec l'attractivité du métier. Aujourd'hui, il y a beaucoup de gens qui ont eu un parcours professionnel salarié et qui se po-

sent la question du passage au statut d'indépendant, avec en plus des inquiétudes sur des sujets comme la retraite agricole ou la capitalisation sur le foncier.

La question du statut social des entrepreneurs agricoles est une vraie question sur laquelle il faut se pencher. Cela fait partie de la transition dont nous sommes en train de parler. Nous sommes dans un modèle où le salariat, avec ses limites, est néanmoins un modèle attractif, protecteur, avec des changements beaucoup plus faciles que quand on est dans un modèle classique où on partait agriculteur et on finissait agriculteur. On voit bien que ce n'est plus le parcours obligatoire.

Julien Kieffer : sur la formation, avec la réforme actuelle, la question qui se pose pour nous est de savoir comment faire reconnaître une partie de l'accompagnement que nous proposons comme étant de la formation, et donc être financé pour mettre en œuvre ces actions. L'enjeu est de trouver des ressources pour faire fonctionner nos structures et pour faire ce métier d'accompagnement. C'est beaucoup de temps qui n'est pas financé.

Claire Quintin : quelques mots de conclusion.

Quand on parle de transition, il y a l'idée de chercher des solutions. Et quand on cherche, parfois on trouve et parfois non. Mais il faut des espaces où on n'est pas obligé de réussir. Le but des espaces-test n'est pas forcément que les gens s'installent. Nous voulons donner un espace d'expérimentation. Et il est important de se dire que, si les gens ne s'installent pas, ça peut être positif. Quand on est dans une démarche de transition, il est important de ne pas savoir dès le départ où l'on va aboutir, sinon je pense qu'on ne change pas grand chose.

Ensuite, je voulais souligner à nouveau qu'un espace-test agricole n'est qu'un outil dans une politique globale. Un espace-test tout seul, s'il n'y a pas de politique autour du foncier, de l'alimentaire, de l'installation, de l'emploi, de la reconversion professionnelle, de la formation, et bien ça ne va pas changer grand chose. Quand on travaille avec des collectivités qui se posent toutes ces questions, l'espace-test a sa pertinence. Mais attention, ce n'est pas un outil magique...

Enfin, si on veut changer, il faut que les acteurs changent. J'insiste à nouveau sur le nécessaire décroisement entre le



monde agricole, celui de la création d'activité, de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation populaire, mais aussi des institutionnels qui n'ont pas forcément la même culture. C'est grâce à ce décroisement que l'on verra un changement dans le système agricole.

Atelier 1. Le rôle du test d'activité agricole dans la transmission des fermes et le renouvellement des générations en agriculture

Animatrice : Lison Demunck (Réseau des CIVAM normands)

Rapporteur : Camille Vasset (Le Havre Seine Métropole)

Témoignages : Elodie Patrice (Semeurs du Possible), Hubert Pesquet (horticulteur à la retraite), Marion Le Bihan (CIAP Pays de la Loire)

Synthèse des échanges :

Contexte normand, dans le Pays de Caux : le contexte est compliqué, avec des exploitations de grande taille qui valent très cher. Cela entraîne des difficultés à trouver des porteurs de projet en mesure de reprendre ces exploitations. De plus, la pression foncière est forte. Souvent, les exploitations à céder sont reprises par d'autres agriculteurs qui s'agrandissent pour installer leurs enfants. Le sujet de la transmission est même assez tabou.

Tour de table

En Normandie on distingue toutefois des situations différentes. Dans le Pays de Bray par exemple, où les terres sont de moins bonne qualité et ne permettent pas la mise en culture. Aujourd'hui, avec la crise de l'élevage, la situation se durcit. Il n'y a pas moyen de valoriser les terres autrement. Les exploitants sont coincés.

En Hauts de France et en Belgique, le constat est proche de celui fait dans le Pays de Caux.

En région Occitanie, le contexte de la transmission est également difficile. La pression foncière est forte avec les limites de la montagne et de la côte.

Dans le Grand Est, deux paysages coexistent : la plaine occupée par de grands maïsiculteurs et les coteaux par les vignes. Dans les deux cas, ce sont des structures lourdes et coûteuses. Au-delà de la transmission de la structure apparaît une autre difficulté : la transmission des valeurs, quand le cédant de ne se reconnaît pas dans les valeurs de son repreneur.

En Bretagne, le contexte est proche de celui de la Normandie avec des structures d'élevage laitier qui peinent à être reprises : capital d'exploitation important, l'activité d'élevage est souvent arrêtée à la reprise.

En Pays de la Loire, le constat est proche sur l'élevage. On a en plus un délaissement de la viticulture et de grandes plaines qui n'ont pas de repreneurs. Les propriétaires les mettent finalement en gérance par des entreprises de travaux agricoles. En parallèle, de nombreux porteurs de projets ne trouvent pas de foncier pour 4 ha.

En Ile de France, on observe un agrandissement des exploitations. Souvent, les exploitants qui n'ont pas de succession familiale sur la ferme conservent les terres et font faire le travail à façon par une entreprise de travaux agricoles. Il y a toutefois des projets de maraîchage qui se développent dans la couronne parisienne. Dans les grandes plaines à orientation « cultures industrielles », de nombreuses fermes n'ont pas de reprise familiale mais il n'y a pas non plus beaucoup d'attrait par les hors cadres familiaux. Certains exploitants

cherchent à redécouper leurs exploitations pour installer plusieurs personnes. Cela permet de diminuer le prix de la reprise et de toucher une autre catégorie de porteurs de projets.

Actions déployées par le réseau des CIVAM

Le réseau des CIVAM propose une formation pour les cédants depuis 6 ans. Il est souvent difficile de trouver des gens intéressés pour y participer. Ceux qui s'inscrivent sont très motivés. Le plus compliqué est de sensibiliser le cédant à l'importance de cette phase dans la vie de leur exploitation. Le réseau fait intervenir un sociologue pour permettre une bonne approche psycho sociale.

Finalement, c'est par la multiplication des acteurs qui abordent le sujet de la transmission avec eux que les agriculteurs se décident à travailler sur cette question.

Témoignage n°1

Hubert Pesquet était horticulteur dans la région du Havre sur 1 ha. Il a transmis l'exploitation il y a deux ans. C'est son épouse qui a été moteur sur le sujet, elle l'a encouragé à participer à la formation pour les cédants et à transmettre son site à un porteur de projet. Il a aujourd'hui pris conscience qu'il en avait besoin, surtout sur le point humain. La formation lui a permis de prendre conscience qu'il devait être ouvert et accueillant vis-à-vis de son repreneur, de dialoguer et de prendre du recul sur le projet du jeune. En effet, avant, Hubert faisait 200 000 € de chiffre d'affaire. Aujourd'hui, le maraicher fait 5 000 €. Hubert a du mal à comprendre cette baisse de productivité.

Sa structure était difficile à transmettre car il n'y avait pas de bâti et sa structure est atypique. Finalement, il y a eu beaucoup de volontaires pour reprendre sa terre. Un ancien informaticien a repris pour faire de la permaculture. Difficile à accepter par l'exploitant au début. Aujourd'hui, il accepte mais il n'en voyait pas trop l'intérêt et regrette toujours qu'il ne se soit pas formé avant de démarrer son activité. Une période de test aurait pu être bénéfique pour les deux parties avant d'envisager une transmission définitive, mais le dispositif n'était malheureusement pas encore opérationnel à ce moment.



Points importants soulevés:

- L'habitation de la ferme et le changement de vie du cédant

Dans le cas où l'exploitant reste sur le site, ce n'est pas évident pour lui de voir son repreneur faire différemment tous les jours. Comment s'occuper quand on ne travaille plus ? Besoin d'accompagner le retraité pour qu'il trouve d'autres occupations et coupe le cordon avec la ferme. Dans ce cadre, le test agricole sur la ferme avec l'exploitant peut être une bonne solution pour que la transmission soit moins brutale.

- L'accompagnement en cas d'échec du test d'activité sur la ferme

Le test comme outil pour la transmission doit être accompagné aussi en cas d'échec : c'est une grosse déception tant pour le cédant que pour le porteur de projet si ça ne fonctionne pas.

- Autres outils complémentaires du test

Le contrat de parrainage : c'est un contrat d'1 an seulement, entre le cédant et le porteur de projet. Lien de parenté interdit. Cela est donc parfois incompatible avec certaines formes de transmission (parent enfant, oncle neveu...) qui reste encore un modèle dominant en Normandie.

Le test d'activités agricole : moins de contraintes. Cadre familial possible. Durée de 3 ans.

→ Les deux peuvent aussi se combiner pour allonger la durée et être complémentaire : prise de connaissance puis prise en main de l'exploitation.

Le stage paysan créatif : il est proposé par la CIAP Pays de la Loire et dure 1 an. C'est un « stage de préinstallation ». Pendant ce stage, le porteur de projet est payé par Pôle Emploi. Il démarre son activité directement sur le site d'installation. Des temps collectifs réguliers sont organisés avec des paysans référents.

Témoignage n°2

Marion Le Bihan travaille à la CIAP PdL depuis un an et demi. La CIAP a été créée en 2012, notamment par la Confédération Paysanne. L'objectif de cette structure est de permettre aux porteurs de projets de créer du lien dans leur territoire avec les autres acteurs pour améliorer la résilience de leurs exploitations : réseau d'entraide, groupes de travail...

Exemples d'actions déployées par la CIAP 44 :

- Portage d'activité : ce dispositif a permis de faciliter les transmissions, notamment en élevage.
- Préfinancement d'investissement en contrat CAPE. Ces achats seront rachetés par le porteur de projet à la fin du contrat CAPE.
- La CIAP peut acheter et préfinancer à hauteur de 40 000 € dont 10 000 € d'avance de trésorerie.
- Formation d'un groupe d'appui local autour du jeune à installer : groupe de paysans qui entourent le jeune dans les premiers temps de son installation.
- Reprise d'exploitation collective. Les porteurs de projets qui cherchent 4 ha ont du mal à trouver alors qu'il y a plein de fermes de 50 ha à céder. Solution : installer plusieurs porteurs de projet.

Témoignage n° 3

Elodie Patrice, co-animatrice du groupe de travail sur la transmission au RENETA.

Le test d'activité est avant tout un bon moyen pour rassurer financièrement et humainement le cédant. Pour cela, des rencontres doivent être organisées mais surtout, tous les éléments de la reprise doivent être formalisés dans un contrat écrit avant le démarrage du test.

Il est nécessaire de suivre de près les transmissions dans le cadre du test d'activité. Il faut faciliter les rencontres et la transmission (historique, savoirs faire, valeurs...) entre cédant et repreneur, accompagner les échanges pour éviter les tensions.

Le sujet de la transmission doit être évoqué dès l'installation avec le porteur de projet pour le sensibiliser.

Cette thématique amène à l'apparition de nouveaux métiers et compétences d'animateurs à mobiliser :

- former les animateurs aux nouvelles typologies des repreneurs ;
- former les animateurs aux compétences psycho-sociales qu'il est indispensable de mobiliser

→ Fiches de retours d'expériences retrouver sur le wiki du RENETA (groupe de travail du RENETA).

→ En réflexion : création d'une journée d'échange avec formation par des chercheurs pour aider les animateurs à gérer les médiations.

Ce qu'il faut retenir :

Quand on accompagne une transmission, il ne faut pas seulement se concentrer sur le repreneur mais aussi s'intéresser au cédant. Il doit être partie prenante de la transmission. Il faut différencier céder (donner les clés) et transmettre (transmission des valeurs, de l'histoire, des savoirs faire...).

L'accompagnement des cédants peut passer par l'accompagnement des porteurs de projet. C'est cet acteur qui peut le motiver à se faire accompagner.

Les modalités d'installation sont variées : cela peut passer par le changement du mode de production, de la production, de la structure, du mode de gestion (reprise collective...). Toutes ces évolutions doivent être accompagnées de près tant chez les cédants que chez les repreneurs.

Le cédant est un bon appui pour le repreneur, surtout quand il est « hors cadre familial ». Il dispose des clés pour ouvrir des portes au porteur de projet : travail collectif (en CUMA par exemple, mais aussi via l'entraide dans le voisinage), auprès des fournisseurs, pour le foncier (baux, propriétaires ...).

Le porteur de projet doit avoir droit à l'erreur. Il faut aussi accompagner le cédant à l'échec du test.



Autres outils complémentaires au test existent.

Par exemple : contrat de parrainage, stage paysan créatif... Le réseau et les échanges sont importants pour optimiser les dispositifs et essayer sur d'autres territoires.

En quoi le test d'activité contribue à la transition agricole des territoires ?

Le test d'activité permet la passation des valeurs. Il permet de tester à la fois le repreneur et le cédant et prépare ce dernier à observer de nombreux changements sur son exploitation.

C'est un excellent moyen de mettre en place des reprises progressives (aussi bien en termes de prises de responsabilités sur l'exploitation qu'au niveau économique). En cela, il facilite l'installation de porteurs de projets hors cadre familial, qui ne disposent pas d'un capital de départ important pour acheter, entre autre, le foncier.

Finalement, le test est un excellent moyen d'accompagner le changement de manière progressive et durable. Il peut être accompagné d'autres dispositifs qui l'enrichissent.

Aujourd'hui, pour réussir à répondre aux enjeux de transmission qui s'imposent pour les 20 années à venir, la formation des techniciens/conseillers devient indispensable. En effet, la mutation des modes de transmission nécessite d'être accompagné à la fois sur le plan économique mais surtout psycho-social.

Atelier 2. La place des Espaces-Test Agricoles dans la structuration des **filières alimentaires de territoire**

Animateur : Julien Kieffer (CAE Rhizome)

Rapporteur : Charlotte de Soyres (Le Havre Seine Métropole)

Témoignages : Camille Henry (PNR du Perche), Mathilde Desprez (Biopousses), Fabien Bocquet (Bio en Normandie)

Synthèse des échanges :

Témoignage n°1

Camille Henry est responsable agriculture du Parc Naturel Régional du Perche.

Le contexte est très rural, il n'y a pas de grandes villes, et peu d'agroalimentaire, donc peu de valeur ajoutée locale. 5% des productions sont en circuits courts.

L'espace-test agricole a été mis en place par le PNR depuis 2014 pour maintenir l'agriculture sur le territoire du parc. En 4 ans, 7 personnes se sont testées en maraîchage. 11 entrepreneurs ont été accueillis, avec une diversification progressive des productions.

Aujourd'hui, il y a 10 exploitations maraîchères en Bio sur le territoire. Et on observe un début de structuration de la filière maraîchage légumes.

En 2019, une conserverie de légumes a été ouverte, « Les bocks de Tanga ». C'est un outil adapté aux besoins des maraîchers. 5 porteurs de projets étaient intéressés, mais finalement, 1 seul s'investit.

Témoignage n°2

Mathilde Desprez est animatrice de l'espace-test agricole Biopousses.

Le lieu test permanent est à 2 km de la mer, sur un terrain propice aux légumes primeurs.

17 porteurs de projet sont passés par Biopousses depuis 2012.

Une association de commercialisation a été créée par 3 couples de maraîchers qui sortent de l'espace-test : « La p'tite coop ».

Il y a également des débouchés en AMAP, en région parisienne.

Témoignage n°3

Fabien Bocquet est conseiller en maraîchage Bio à l'association Bio en Normandie. Il accompagne les porteurs de projet de « Nid'Agri ».

Objectif : développer des filières, surtout en demi gros.

Besoin identifié : les collectivités locales n'arrivent pas à s'alimenter en légumes.

Frein identifié : information erronée liée à l'image des maraîchers qui sont censés vendre sur des marchés de plein vent et qui ne sont pas identifiés pour répondre à des demandes plus importantes.

Solution : favoriser les collectifs de producteurs. Et pour la restauration collective : accepter de changer les pratiques pour introduire plus de produits locaux (redonner la fonction légumerie aux restaurants collectifs).

Atelier commun : forces/freins

Qu'est-ce qui vous a surpris dans ces témoignages ?

- L'originalité des solutions et la plasticité des acteurs des espaces-test agricoles en fonction du contexte local.

Quelles sont les forces des espaces-test agricoles dans la structuration de filières ?

- Capacité à mettre en réseau (avant, pendant et après l'installation).
- Création d'emplois.
- Visibilité.
- Un public plus ouvert/enclin/souple devant les différentes possibilités de débouchés.
- L'espace-test permet la mutualisation.
- Un public différent. Par exemple, Les Champs des Possibles (Ile-de-France) qui propose du test pour des artisans/transformateurs qui ne sont pas agriculteurs.
- L'espace-test permet d'accélérer les processus, souligne Mathilde Desprez. C'est tout l'intérêt du rôle d'un espace-test qui peut se positionner comme accélérateur, médiateur. Un animateur peut être une force pour mobiliser de l'ingénierie de projet et réfléchir collectivement pour apporter des solutions
- Le collectif permet de répondre plus facilement aux problèmes juridiques.
- Les espaces-test favorisent l'aide à l'investissement.



Points de vigilance :

- Pour la restauration collective : remarque de M. Leprettre, maire de la commune de Rolleville : les petites communes qui pourraient être intéressées par les produits locaux et adaptés à l'offre locale en termes de quantités travaillent souvent en gestion concédée.
- Réponses apportées : les gestionnaires de restauration collective doivent faire le choix d'exiger un certain pourcentage de produits bios et locaux dans leurs marchés. Et il faut favoriser le retour à la gestion directe.

Atelier 3. Les **nouveaux modèles économiques** pour la transition agricole : coopératives d'activités et d'emplois, installations collectives, innovation sociale...

Animatrice : Diane Pellequer (Terracoopa)

Rapporteur : Cécile Bruère (Porte-Greffe)

Témoignages : Claudette Formation (L'Essor Maraicher), Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles)

Synthèse des échanges :

Accompagner du collectif en espace-test agricole (témoignage de Claudette Formantin)

Les différents cas de collectif :

- Comment gérer la co-présence sur un lieu test permanent (partage d'outils de production, personnes qui ne se sont pas choisies, turn over, le collectif n'est pas un choix pour le projet de la personne).
- Comment créer du collectif pour les personnes qui sont sur des lieux test dispersés.
- Tester du collectif en espace test, qu'il y ait un projet d'association ou pas : se tester pour s'installer à plusieurs (choix du collectif), tester le fait de travailler ensemble (avec une personne identifiée).
- Le CAPE pour tester un associé à l'essai (accueil d'un nouveau membres dans une société, prévoir une période d'essai).

1. Gérer du collectif sur un site permanent : la problématique de l'Essor maraicher

Situation du lieu test permanent : une ou 2 personnes par atelier. Sur l'espace-test, entre 4 et 8 personnes présentes ensemble (6 places et des périodes de tuilage).

Démarche de travail empirique pour l'espace-test pour organiser le partage d'un espace de production :

- Mise en place de solutions au fur et à mesure de l'appréhension des problèmes, ce qui a parfois généré un manque de clarté vis-à-vis des testeurs (ex. situation de crise sur la mise en place de l'irrigation).
- Mobilisation de l'association ATAG (Association Tarnaise pour l'Agriculture de Groupe) qui est un des membres du réseau GAEC et Sociétés. Sa mission : appui pour consolider des outils de communication et d'organisation (par exemple, mise en place d'un règlement intérieur constituant une des annexes du contrat CAPE). Ces outils sont remis en questionnement tous les trois ans afin de tenir compte de l'usage qui en est fait.
- Autre point à prendre en compte : l'organisation du travail doit-être conçue en fonction des personnalités (par exemple, pour la planification des tâches faut-il faire un planning ou pas ?).
 - Outil mis en place pour tenir compte des différentes manières de fonctionner : liste des tâches à faire avec un tableau incitatif (fréquence imposée). Chacun agit selon ses principes d'organisation et en toute transparence vis-à-vis des autres.
 - Utilisation du tracteur et entretien : tableau d'utilisation du temps de travail, formule classique de suivi, toutes les x lignes les activités d'entretien à faire sont mentionnées). Cette organisation est une demande des porteurs de projet.

- Autres outils d'organisation :
 - Identifier un tiers extérieur à l'espace-test pour une médiation pour gérer les tensions (conseil ou tiers extérieur impliqué dans la médiation, comme l'ATAG).
 - Définir les règles avec les porteurs de projet.
- Comment faire vivre ces règles du collectif : au sein de la salle de réunion / repas, sur le site permanent, il y a un tableau d'affichage :
 - pour les réunions hebdomadaires, chacun peut contribuer à l'ordre du jour (objet : organisation et information sur les initiatives des partenaires ;
 - pour l'irrigation, tableau de priorité pour un créneau de deux heures ;
 - tableau incitatif des tâches à réaliser de manière commune ;
 - réservation des tracteurs.

Cette expérience a donné des idées pour des projets d'installation avec installation à 4 selon le format de l'organisation de l'espace-test (partage de foncier, partage de matériel, débouchés en commun).

Autres temps de vie du collectif :

- La réunion hebdomadaire permet de parler de ce qui ne va pas assez rapidement. L'espace-test peut être un cadre dans lequel les porteurs de projet peuvent être force de proposition.
- Temps de collectif pour penser le projet : réunion trimestrielle bilan projet (objectif / recadrage), comptabilité gestion (saisie par les porteurs de projet).
- Formation : la formation permet de mieux repositionner ses choix, enlever les tabous (comprendre à plusieurs). Plusieurs sont mises en place sur l'espace-test :
 - Tous les ans : compta gestion / entretien du matériel agricole / transformation de matériel agricole.
 - Dont la thématiques est redéfinie chaque année (par exemple : profil de sol, favoriser les insectes auxiliaires).
- Une fois par an, mise en commun des résultats technico-économiques pour évoquer les différenciations de choix, par exemple échanger sur comment sont fixés les prix. On ne se cache pas les techniques que l'on essaie en test. Cela permet de libérer les échanges.



Ces différents temps d'échange permettent d'instaurer une culture : « dire les choses ! »

L'ATAG assure aussi des formations auprès des porteurs de projet pour prendre en compte différentes problématiques liées au collectif :

- Quels sont les points à clarifier avant d'entreprendre en collectif ?
- Comment prendre une décision à plusieurs pour être mieux armés ?

2. Mettre en place du collectif dans les ETA dispersés (en archipel)

- Organisation territoriale : le site permanent est à Gaillac et les sites dispersés sont distants de 20 km.
- Invitation à participer aux temps d'échange organisés sur le lieu permanent : formation, mise en commun, point comptabilité.
- La situation géographique crée aussi des opportunités de rencontres avec les personnes qui font leur test sur les lieux test dispersés, le lieu test permanent est près des fournisseurs (intrants, irrigation ...). Les porteurs de projet passent donc au moins une fois par semaine déjeuner avec l'équipe qui anime l'espace-test depuis le lieu permanent quand ils vont chez leurs fournisseurs. Cela permet des temps informels d'échanges (à prévoir pour les animateurs).

3. Autre formes de collectif : Tester un associé en GAEC,

Vigilance à avoir :

- Le porteur de projet ne doit pas perdre son projet de vue, s'il souhaite le développer au sein d'un collectif existant.
- Le groupe existant doit accepter que l'arrivée d'un nouveau peut faire évoluer la structure (envisager différentes phases dans la collaboration entre le futur nouvel associé et les anciens, une phase observation, et phase de proposition).

Ce qu'ont fait apparaître les échanges avec la salle : le collectif existe quand les personnes se rencontrent physiquement, plutôt autour du lieu test permanent dans le cas de L'Essor Maraîcher. L'animation de ce collectif est encore en phase de construction, le fonctionnement est à améliorer. Cependant, il apparaît que pour ce public, les solutions numériques (mailing list, application liées à un smartphone) ne sont pas des outils mobilisés pour animer le collectif : certains dans leur éthique ne souhaitent pas utiliser ces outils.

Pour l'instant, les repas réguliers avec les porteurs de projet du lieu test permanent permettent une première forme de vie du collectif.

L'espace-test agricole considère qu'il faut trouver l'équilibre entre régularité et besoin, c'est le grand dilemme de l'accompagnement !

Entreprendre en collectif contrat entrepreneur salarié en agricole (témoignage de Sylvain Pechoux)

Créer son activité dans une CAE (Coopérative d'Activités et d'Emplois) agricole, qu'est ce que c'est ? Qu'est-ce qui est en jeu ?

Une contribution/expérimentation pour envisager le renouvellement des générations agricoles :

- Permet de faciliter les entrées et les sorties dans le métier agricole (permet par exemple le projet d'être agriculteur pour 10 ans de sa vie).
- Permet une protection sociale : en coopérative, le niveau de cotisation est celui d'un salarié, et la protection sociale est aussi celle d'un salarié. Cela permet une alternative au modèle agricole classique dans lequel la retraite agricole est très basse (du fait notamment du choix des agriculteurs : forte capitalisation qui conduit à la difficulté de transmission).
- Accès aux moyens de production via la collectivisation de l'outil de production agricole. Grâce à la coopérative de production, on résout le problème de l'apport en capital. Expérience des Champs des Possible : des agriculteurs qui sont arrivés sans apport de capital, 4 ans après, ils se rémunèrent.

Permet une simplification de certaines tâches :

- Facilite l'accès à certains sites de commercialisation (le sociétariat de la coopérative peut intégrer les clients).
- Mutualisation des services (compta, travaux administratifs), permet de décharger les agriculteurs de tâches de « paperasse » souvent chronophages.

Les CAE qui font du test d'activité en agriculture proposent des formes de collectif à géométrie variable :

- Fonctionner comme un GAEC à l'intérieur de la coopérative (le testeur est associé d'un autre agriculteur pour la production et la commercialisation).
- Ou bien une entité juridique commune mais pas de mise en commun économique, on travaille côte à côte.

Des pistes de réflexion pour contribuer à la transition des modèles économiques

- Développer la coopération de production dans le monde agricole, pour contribuer à la transition :

Les coopératives de services sont très développées dans le monde agricole (par exemple, transformation pour la vinification, transformation pour le lait, coop pour la vente, pour les approvisionnements, pour la mise en commun du matériel via les CUMA).

La coopérative de production est beaucoup plus rare. Il existe un statut, l'ancêtre du GAEC, la SCAEC (Société Coopérative Agricole d'Exploitations en Commun). Il en existe très peu en France. Pourquoi ce type d'entreprise ne s'est pas développé : elle n'est pas arrivée face au bon public au bon moment (vision patrimoniale de l'agriculture et des agriculteurs).

A l'heure de la transition on peut remarquer que :

- Le public d'aujourd'hui a un regard différent sur la question du patrimoine et du salariat.
- D'autres outils existent et vont dans le sens de la SCAEC : Terre de Liens a été créé pour stopper le poids du foncier dans les transmissions, la SCAEC a été créée pour que l'outil de production soit une propriété en commun.

Elle apporte une solution pour la transmission la transmission du capital élevé dans les fermes. C'est une solution pour le renouvellement des générations agricoles. Pour le rachat des grosses fermes, la SCAEC constitue une entité juridique qui peut se présenter face au cédant.

- Contribuer à la transition en associant différents acteurs :

Dans les coopératives, le sociétariat peut être multiple, cela crée une arène pour débattre des enjeux à l'échelle d'une communauté, voire d'un territoire.

Exemple des Champs des Possibles :

- SCIC
- 50 associés, 7 collègues, 25 personnes entrepreneurs à l'essai et 5 entrepreneurs-salariés
- Production agricole, transformation alimentaire et activités tertiaires en lien avec l'activité agricole et le développement local
- La CAE a fait le choix de développer ses activités et donc de regrouper ses métiers par rapport à son projet (dans ce cas : s'inscrire comme un acteur de la transition agricole en co-construction avec les citoyens)

- Lien entre le test d'activité et la coopérative activité et d'emploi :

Les CAE agricoles : comment ça marche ?

- CAE agricole, il y a peu en France (Les Champs des Possibles, la CIAP PdL, Terracoopa, Mosagri, La ferme des Volontoux, Rhizome...).
- Il y a un statut juridique (coop loi 47, SCOP, SCIC), adossé à un statut commercial de SARL (99 associés maximum, peut être bloquant pour la SCIC où le nombre d'associés peut vite monter).
- Le tout adossé à un objet : la CAE appuie la création d'activité économique. Cet objet permet de signer le contrat d'entrepreneur salarié (pas de patron, responsable de générer son propre revenu, pas de durée de travail, pas de subordination).

Les CAE peuvent accueillir des test d'activité. Elles signent des contrats CAPE.



Au sein d'une CAE la personne peut effectuer le parcours suivant :

Pour son test d'activité (contrat le CAPE maximum 3 ans), la personne est entrepreneur à l'essai → à l'issue du test, elle peut devenir, pendant au maximum trois ans, Entrepreneur Salarié → puis elle peut devenir Entrepreneur Salarié Associé en signant un CESA.

Son activité apparaît de manière distincte dans la comptabilité de la CAE. A partir du chiffre d'affaire généré et des charges déduites, la personne en test d'activité peut se générer un revenu salarié sur la base de son bénéfice.

Tous les mois l'entrepreneur à l'essai demande un revenu, une part fixe et une part variable (avance sur part variable à l'année). Pour assurer son équilibre économique, la CAE prévoit que la part fixe soit la plus petite possible. Si la personne n'est pas capable d'assumer sa part fixe, on peut la licencier. Le fait de percevoir un salaire permet de cotiser pour le chômage.

Vacances : entraide possible entre les membres. Provision pour les congés payés, comme pour les salariés classiques. Dans la coopérative service de remplacement interne, fonds de solidarité interne (sur le chiffre d'affaire), gestion de la caisse de solidarité à la discrétion des entrepreneurs.

Exemple de Terracoopa :

- 4 agriculteurs en CESA
- Salaire très variable selon l'activité : 1500 € net par mois / 800 € par mois permet de compléter avec la prime d'activité. Part fixe du salaire minimum en CDI : 100 € brut par mois.

Développer son activité au sein de la CAE peut être perçu par les entrepreneurs à l'essai comme un prolongement logique du test d'activité. Cela correspond à des personnes qui trouvaient pratique d'être pris en charge pour certains aspects de leur activité économique.

La CAE est une entreprise, il faut être vigilant pour son équilibre économique et trouver l'équilibre entre les personnes installées depuis longtemps et le test d'activité.

Le choix des personnes de développer un projet à l'intérieur de la coopérative dépend de plusieurs facteurs :

- Notamment du montant de la contribution payée à la coopérative pour les services rendus (pourcentage du chiffre d'affaire).
- Les CAE ne sont pas éligibles aux aides agricoles pour l'installation, avec le statut d'entrepreneur salarié (il n'est pas possible de toucher la DJA par exemple).
- Il est possible de développer des projets de multi-activités au sein de la CAE sans créer plusieurs entités juridiques (par exemple, financer le développement de son activité agricole en étant consultant pour des missions à l'international).

→ Financement de l'outil de production par la coopérative

Sur ce volet de la collectivisation de l'outil de production les situations sont variables.

La CAE peut investir dans l'outil de production comme aux Champs des Possibles : location interne (frais entretien amortissement...), le loyer est bas et dégressif mais continu : les entrepreneurs salariés n'en deviendront jamais propriétaire, un équipement amorti est encore payé et ça permet de créer de la ressource pour de nouveaux investissements.

Les personnes peuvent aussi financer leur investissement, il n'y a pas de logique d'étalement du remboursement, ils supportent l'amortissement en direct.

Comment sont pris les décisions d'investissement ?

Aux Champs des Possibles, les gérants ont la possibilité d'engager la coopérative sur les investissements jusqu'à un certain montant (quand pas de subvention géré en direct avec les entrepreneurs-salariés et les co-gérants). Pour les plus gros investissements, c'est

décidé en conseil de coopérative : logique de prise de décision, la coopérative investit pour mutualiser le matériel.

Quand l'entrepreneur salarié arrive dans la coopérative, il doit prendre 10 000 € de parts sociales pour bénéficier d'un outil de production qui en vaut 70 000 €.

→ Volet fiscal

L'entrepreneur salarié déclare son revenu en salaire, il est imposé sur son revenu.

La coopérative est soumise à l'impôt sur les sociétés en provisionnant bien les salaires et les charges, les comptes d'entrepreneurs sont souvent à zéro en fin d'année, donc la coopérative réalise assez peu de bénéfice soumis à l'impôt sur les sociétés.

→ Choix politique des coopératives pour diversifier les activités développées

- Regroupement de métier qui vont dans le sens du projet politique (en termes de valeurs partagées notamment).
- Regroupement de métiers pour faire des ponts entre les métiers, du point de vue de la cohérence matière, logique d'économie circulaire (par exemple, au sein de Terra-coopa, les élagueurs apportent de la matière nécessaire aux maraîchers...), recherche de la complémentarité entre les secteurs tertiaire /secondaire /primaire.

Questions en suspens

→ CAE et statut social de l'agriculteur

- Faire rester les agriculteurs en tant qu'entrepreneurs-salariés est compliqué.
- C'est la coopérative qui est reconnue comme « agricole » et non les personnes : (pas d'accès à la DJA, pas de crédit d'impôt bio, un seul numéro SIRET, avec plafond d'aide pour le FEADER pour les aides à l'investissement, subventions fléchées sur les sites pour du matériel qui reste durablement).
- Comment faire reconnaître le statut « d'entrepreneur-salarié-associé agricole » comme un statut d'agriculteur à titre principal ; dans certains cas cela est perçu par les entrepreneurs comme une problématique de reconnaissance sociale « je ne suis pas un vrai agriculteur aux yeux des autres paysans ».
- Cette reconnaissance du statut est un enjeu commun avec GAEC et Sociétés.
- Accès au foncier : dans le schéma des structures, les coopératives sont loin dans les priorités.

→ Gestion de la prise de risque par la CAE, équilibre économique de l'entreprise CAE

- La question du risque : aux Champs des Possibles, il y a eu beaucoup d'investissements dans beaucoup de fermes, grosse prise de risque économique.
- Les entrepreneurs assument le risque financier de l'investissement de manière collective.
- Certification Bio : problématique de la mixité des activités de même nature dont certaines sont certifiées et d'autres non...
- Pérennité du modèle coopératif : quel choix stratégique de développement (équilibre en accueil d'entrepreneurs à l'essai et développement d'une activité marchande rémunératrice), enjeu de financer les activités support services à tous.



→ Idée du collectif au sein d'une CAE

- Lien entre les associés : on est dans la même entreprise mais on ne se connaît pas bien.
- La coopérative incube des collectifs qui s'autonomisent → idée de sortir petit à petit certains sites en entité juridique distincte (une SCOP par exemple) tout en gardant des liens entre les structures.
- Comment s'organise la prise de décision collective ?

Exemple au sein des Champs des Possibles

- Conseil de coopérative 4 fois par an, avec des représentants de tous les collèges. Les entrepreneurs salariés s'y investissent.
- Séminaire coopératif pendant 2 jours : pour traiter les orientations. Pondération de vote par collège, logique de pondération des voix : ceux qui vivent de l'activité de la coopérative gardent le pouvoir (soit le collège des entrepreneurs salariés et des salariés de la structure).

Question : prises de décisions collectives, les logiques de salariat des personnes, l'équilibre du modèle économique de la CAE

Piste de travail :

- Poursuivre les échanges avec GAEC et Sociétés.
- Réflexion sur le statut social (agriculteur à titre principal en coopérative ?).
- Autonomisation de collectif à la sortie du test d'activité ou une fois que le test du collectif est fait au sein de la CAE.
- L'accompagnement du collectif en test d'activité.

Ce qu'il faut retenir :

Le collectif dans le test : *work in progress*, un sujet pour RENETA !

Entreprendre en collectif, il faut se tester !

Il y a différentes manières d'entreprendre en collectif :

- Partager des valeurs au sein d'une même entreprise, mais garder son autonomie économique.
- Partager un outil de production et gérer le risque du test d'activité à plusieurs.
- Mutualiser les coûts pour des services (compta gestion, accès à la commercialisation).
- Partager l'outil de valorisation des produits (coopérative classique).
- Tout partager !

La collectivisation des moyens de production se propose d'être une réponse pour faciliter le renouvellement des générations en ne faisant pas supporter le coût de l'outil de production à celui qui cherche à vivre de l'activité agricole. Cependant, même si le public des nouveaux entrants semble plus enclin à entendre cette vision nouvelle pour l'agriculture, il n'existe pas de mouvement de fond allant dans ce sens. Les CAE agricoles et les SCAEC sont très peu nombreuses...



La CAE est un outil pour héberger du test d'activité et se tester dans un collectif, mais ce n'est pas le seul.

Choisir la CAE pour développer son projet agricole nécessite de prendre en compte le projet de la structure accueillante.

Les CAE ont des modèles économiques fragiles : l'équilibre économique de la coopérative influence son développement (diversification des activités, équilibre entre activité en test et activité des associés).

Atelier 4. **Agir sur le foncier agricole** : outils et retours d'expériences au service de la transition agricole des territoires

Animateur : Pierre-Mathieu Le Bel (IRSTEA)

Rapporteur : Nils Maurice (RENETA)

Témoignages : Elodie Blanchard (Limoges Métropole), Gaël Louesdon (Terre de Liens Normandie)

Synthèse des échanges :

Elodie Blanchard - Le projet de « ceinture maraîchère » de Limoges Métropole

La Métropole de Limoges a élaboré sa stratégie foncière dans un souci de préserver le foncier agricole tout en redéployant une agriculture pourvoyeuse de produits alimentaires de proximité.

Une ligne directrice : recréer une ceinture maraîchère autour de Limoges. Pour cela, elle doit attirer des porteurs de projets en sécurisant leur installation (rôle de l'Espace-Test Agricole), en structurant le filière maraîchère locale, mais surtout en menant une action de repérage et de stockage du foncier agricole en vue de les accueillir.

Cela passe donc par :

- une veille active : identifier des relais d'infos dans les communes, mobiliser les notaires, s'appuyer sur les acteurs existants (SAFER, Terres de Liens) ;
- une évaluation du potentiel agronomique et de la ressource en eau ;
- le stockage par la collectivité : achat possible par la collectivité ;
- la mise à disposition : revente ou location aux porteurs de projet ou Terre de Liens.

Quelques points d'attention pour que cette démarche porte ses fruits :

- Se donner le temps : le repérage prend du temps. Il faut créer et entretenir des relations avec les relais locaux, créer de la confiance.
- Se fixer des objectifs chiffrés : sans que cela soit une contrainte, il est nécessaire de se fixer un objectif quantifiable (ex : surface à rassembler). Cela offre l'opportunité d'engager les débats entre les acteurs (s'accorder sur l'objectif) tout en fixant un point de repère dans le temps.

Gaël Louesdon (Terre de Liens Normandie) - Présentation de l'outil PARCEL

Il s'agit d'une version actualisée et améliorée du convertisseur créé par Terre de Liens Normandie il y a quelques années.

Prévu pour être lancé à l'automne, PARCEL est un outil accessible en ligne. A partir d'un zonage souhaité (de la commune à l'échelon national), il permet d'évaluer les besoins en surface agricole selon les choix en matière de consommation (part de produits bios, régime alimentaire plus ou moins carné...).

Outil d'aide à l'élaboration d'une politique agricole et alimentaire, PARCEL permet d'estimer le nombre d'hectares et d'actifs agricoles nécessaires pour répondre au besoin de la population de la zone concernée.

L'outil compile une pluralité de données (références technico-économiques, statistiques de l'ANSES...) et permet d'affiner la projection en modulant la part de Bio et le régime alimentaire (part issue de protéines animales).

Sur le rôle de cet outil : il doit servir de support au débat et à la prise de décision. Il doit permettre de se projeter dans un futur souhaité en guidant les choix. Il doit créer du désir sans être interprété comme un scénario réalisable.

PARCEL s'appuie sur une méthode et des données actuelles issues de l'expérience des fermes. Toutefois, il faut tenir compte de la nécessaire évolution des connaissances : les solutions de demain ne sont peut-être pas encore connues aujourd'hui.

Sur l'échelle de planification : il faut s'affranchir des limites administratives pour repenser les solidarités territoriales. Il faut se prémunir des formes d'autarcie alimentaire : un territoire ne peut produire tous les besoins alimentaires.

Sur le convertisseur alimentaire : sur la base d'un échantillon de 10 paysans, de statistiques de l'ANSES... Il permet de faire le lien entre capacité de production et besoins alimentaires. C'est un outil de projection et non de scénario. Les projections sont réalisées sur la base de la connaissance agronomique actuelle.

Le convertisseur permet de mettre des chiffres et de les illustrer concrètement.



Sur le logement : cela invite à se questionner sur les formes urbaines de demain. La planification urbaine pourrait être pensée en lien avec la planification alimentaire.

Quelle échelle est la plus juste pour penser cette planification ? Il faut reconstituer les solidarités territoriales.

Pour impliquer les élus, il faut trouver l'accroche, le chemin pour les amener à agir sur le foncier.

On ne peut pas tout prévoir, planifier : il faut créer des espaces d'expérimentation.

Synthèse subjective

Pour agir sur le foncier, il y a nécessité d'un triple changement : sur la manière d'aborder l'occupation de l'espace, sur la façon de produire, sur la façon de consommer...

2 manières d'aborder le changement :

- par la contrainte : réglementaire (par exemple, la loi EGALIM qui fixe des objectifs impératifs) ;
- par le désirable : besoin de mettre en mouvement un certain nombre d'acteurs en créant du désir et du débat, en racontant des histoires, en esquissant un futur souhaité...

L'Espace-Test Agricole crée un écosystème autour d'un porteur de projet, une coopération effective d'une pluralité d'acteurs. Il permet d'aborder le changement concrètement... Il se retrouve à l'intersection des acteurs.

L'Espace-Test Agricole va nourrir les discussions en créant des relations. Qui sont les acteurs ? Quels sont leurs désirs ? Quelle est leur manière d'occuper l'espace ?

Le changement, c'est l'accès à la connaissance.

Dans la première présentation se posait la question de « Comment accéder à la connaissance du territoire (disponibilité foncière) ? ». La réponse, c'est le savoir collectif du territoire.

Dans la deuxième présentation, la connaissance est un point de repère. C'est une connaissance encyclopédique.

La connaissance est le moteur du changement. Elle est essentielle dans le processus démocratique.

L'objectif d'Elodie (première présentation), c'est une connaissance nécessaire pour arriver à ses fins.

L'objectif de Gaël (deuxième présentation), c'est de provoquer une discussion.

Ce qu'il faut retenir :

Agir sur le foncier nécessite un changement d'approche sur 3 niveaux : la manière de planifier l'occupation du territoire, les techniques de productions et nos habitudes de consommation.

Deux leviers pour entraîner le changement :

- la contrainte : en fixant des objectifs et des règles tel que la loi EGALIM l'ambitionne ;
- le désirable : en mettant en mouvement les acteurs en créant du débat et du désir, en se projetant sur un futur souhaité.

C'est sur cette approche qu'agissent les intervenants de l'atelier.

Pour cela, il est nécessaire de produire, mettre en forme et partager la connaissance du territoire, de son contexte agricole, ses pratiques, ses habitants...

Par rapport à la thématique de cet atelier, en quoi le test d'activité contribue à la transition agricole des territoires ?

Les Espaces-Test Agricoles sont un moteur du changement dans la mesure où ils facilitent l'expérimentation.

Atelier 5. Diffuser des bonnes pratiques et accompagner l'**acquisition des compétences** par les nouveaux agriculteurs : enjeux, méthodes et retours d'expériences des Espaces-Test Agricoles

Animateur : Pierre-Henri Roussel (AFIP HdF Le Gerموir)

Rapporteur : Claire Quintin (A Petits PAS)

Témoignages : Thomas Fremont (Îlots Paysans), Orane Dupont (ARDEAR Normandie)

Synthèse des échanges :

ARDEAR Normandie : présentation du plan d'action commun avec les JA et la Chambre d'Agriculture. Projet d'1,5 millions d'euro pour 6 structures.

Axe « réseau de tuteurs »: 62 000 € sur 3 ans sont prévus pour indemniser des tuteurs. Le projet consiste à organiser une formation pour des paysans (sur le porteur de projet et l'écoute active) et établir une charte à destination des binômes porteurs de projets/paysans.

Îlots Paysans : présentation de la fonction « accompagnement » en Auvergne :

Chaque porteur de projet doit choisir un tuteur pendant la phase de test agricole.

Intervention de techniciens en agriculture biologique.

Proposition de stages longs sur des fermes.

Saisonnalité des besoins d'accompagnement, qui sont peu planifiables, ce qui demande beaucoup d'agilité de la part des accompagnateurs.

Importance du *feeling* entre les agriculteurs tuteurs et le porteur de projet (plus que le type de production ou les compétences techniques).

Echanges :

L'indemnité et le cadre proposés responsabilisent le tuteur.

L'ancrage territorial apporté par le tuteur est aussi important que l'aspect technique.

Faire ne suffit pas pour apprendre, il faut aussi prendre du recul sur ce qui est fait.

Lorsqu'on parle d'accompagnement, on confond souvent plusieurs métiers :

- accompagnement (aider à avancer)
- formation (transmettre un savoir/savoir-faire)
- tutorat (partager son vécu et son réseau)
- entr'aide (apporter un appui à l'activité)

Importance d'un accompagnement multiple des porteurs de projets (plusieurs interlocuteurs, sur des aspects variés).

Pour réussir, la posture entrepreneuriale est aussi importante que les connaissances techniques (savoir prendre des décisions, assumer ses choix, être en interaction avec d'autres...).

Parfois, les accompagnateurs/tuteurs eux-mêmes ne sont pas cohérents : une des compétences à acquérir par le porteur de projet est de faire le tri et de synthétiser un ensemble d'informations (parfois contradictoires) afin de l'adapter à sa réalité propre.



Le travail en collectif est aussi un moyen de transférer des compétences entre porteurs de projets.

Ce qu'il faut retenir :

- Importance d'un accompagnement multiple des porteurs de projets (plusieurs interlocuteurs, sur des aspects variés).
- Pour réussir, la posture entrepreneuriale est aussi importante que les connaissances techniques (savoir prendre des décisions, assumer ses choix, être en interaction avec d'autres...).
- Parfois, les accompagnateurs/tuteurs eux-mêmes ne sont pas cohérents : une des compétences à acquérir par le porteur de projet est de faire le tri et de synthétiser un ensemble d'informations (parfois contradictoires) afin de l'adapter à sa réalité propre.

Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Préambule

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité, outil innovant au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire, participe au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Dans un réseau où la diversité des formes d'espaces-test garantit leur adaptation aux contextes locaux de leur développement, la Charte constitue l'élément fédérateur des membres du RENETA.

En la signant, les membres du RENETA se reconnaissent dans cette Charte et s'engagent à mettre en œuvre les principes, méthodes et objectifs qui y sont énoncés.

I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- la représentation, l'information et la communication sur la notion de test d'activité et d'espaces-test agricoles ainsi que sur l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de reconnaissance et de développement de partenariats ;
- la valorisation de la diversité des espaces-test agricoles qui le composent, afin de montrer qu'il n'y a pas de modèle type, mais bien une diversité d'espaces-test adaptés à leur territoire ;
- la valorisation des formes d'innovation sociales inhérentes à la mise en place d'un espace-test agricole ;
- l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test agricoles et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles membres du réseau sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

II. Définition des termes

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

L'Espace-test agricole désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne - fonction « couveuse » ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) - fonction « pépinière » ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme - fonction « accompagnement ».

Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat - fonction « animation-coordination ».

Le Lieu test désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

III. Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, **et des projets**, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des modalités d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);
- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant en particulier un dispositif de tutorat par des professionnels du territoire, agriculteurs ou acteurs d'un secteur en lien avec les projets des personnes ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le « droit à l'erreur » et le droit à la réorientation ou au réajustement pour les porteurs de projet**, et donc assurer un filet de sécurité et une réversibilité du projet en cours ou en sortie de test ;
- **garantir que le test d'activité reste un service non lucratif relevant de l'ESS ;**
- **garantir un cadre permettant de se tester et non d'« être testé »**. En ce sens, un espace-test doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et son contexte, et non pas d'être un sas de sélection des personnes en amont de la création d'activité ;
- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être

un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération ;

- **proposer au porteur de projet un cadre explicite de mise en œuvre du test**, en amont de l'entrée en test, précisant les engagements réciproques et les modalités de mise à disposition des conditions nécessaires à l'exercice du test (fonctions couveuse, pépinière et accompagnement) ;
- **s'adapter au contexte territorial** (contexte agricole, dynamique territoriale, emploi, demande locale, acteurs et partenaires...), et identifier les services rendus au territoire, en contribuant notamment à l'évolution des pratiques agricoles et aux dynamiques sociales.

Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales

Mercredi 26 juin

10h - 16h ... Formation initiale « Mettre en place un espace-test agricole »

16h - 18h ... Visite de l'espace-test agricole de la Communauté Urbaine du Havre

18h30 ... Apéritif et accueil des nouveaux membres

Jeudi 27 juin

9h30 - 10h ... Ouverture de la journée

10h - 12h ... Table ronde « La transition agricole des territoires ». Elus, agriculteurs, chercheurs et animateurs d'Espaces-Test Agricoles : quels leviers et méthodes pour accélérer la transition agricole des territoires ?

14h - 15h ... Foire aux projets. 8 ateliers en parallèle pour découvrir la diversité des espaces-test agricoles.

Rhizome & L'Essor Maraîcher

Le Gerموir & Biopousses

Envols & Semeurs du Possible

TREBATU & Îlots Paysans

Les Champs des Possibles & Porte-Greffe

CIAP Pays de la Loire & Pouss&Bio

Etamine & Les Espaces-Test Agricoles Bio en Grand Est

Pays'en Graine & Espace-test agricole du Perche

15h - 18h ... Ateliers thématiques

Atelier 1. Le rôle du test d'activité dans la **transmission des fermes et le renouvellement des générations** en agriculture.

Atelier 2. La place des espaces-test agricoles dans la structuration de filières **alimentaires de territoire**.

Atelier 3. Les **nouveaux modèles économiques** pour la transition agricole : coopératives d'activités et d'emplois, installations collectives, innovation sociale...

Atelier 4. Agir sur le foncier agricole : outils et retours d'expériences au service de la transition agricole des territoires.

Atelier 5. Diffuser des bonnes pratiques et accompagner l'**acquisition des compétences** par les nouveaux agriculteurs : enjeux, méthodes et retours d'expériences des espaces-test agricoles.

18h ... Clôture

Vendredi 28 juin

9h - 11h ... Actualisation du plan stratégique du RENETA

11h - 12h ... Assemblée Générale du RENETA

12h ... Clôture des Rencontres Nationales

Annexe 3. Liste des participants

Nom	Structure	Courriel
ATLANI-BICHARZON Camille	Sol & Civilisation	camille.atlani@soletcivilisation.fr
AUBOURG Lise	Le Havre Seine Métropole	lise.aubourg@lehavremetro.fr
BANCE Gaëlle	Caux Seine Agglo	g.bance@cauxseine.fr
BAZIN Ophélie	Yves Rocher	ophelie.bazin@yrnet.com
BERNARDINI Sandra	ETAP 35	contact.etap35@gmail.com
BERTHET Lucie	Mairie de Maripa-Soula (Guyane française)	lucie.berthetmm@gmail.com
BIGNAND Louis	Semeurs du Possible	lbignand@wanadoo.fr
BILLET Nadège	Rhizome	nadege.rhizome@gmail.com
BILLIEN Alexis	Pays'en Graine	paysengraine@gmail.com
BLANCHARD Elodie	Communauté urbaine Limoges Métropole - Pouss&Bio	elodie.blanchard@limoges-metropole.fr
BOCQUET Fabien	BIO en Normandie - Nid'Agri	fbocquet@bio-normandie.org
BOIN Stéphanie	Le Havre Seine Métropole	stephanie.boin@lehavremetro.fr
BOISSONNET Alice	Porteuse de projet	alice.boissonnet@yahoo.fr
BONENFANT Léa	Les Champs des Possibles	lea@leschampsdespossibles.fr
BORDEAUX François	Exploitant forestier	bordeauxnicole@yahoo.fr
BORTZMEYER Alice	Les Champs des Possibles	alice@leschampsdespossibles.fr
BOSCH Danièle	Grand Narbonne Communauté d'Agglomération	d.bosch@legrandnarbonne.com
BOURCIER Estelle	Ville de Montivilliers	estelle.bourcier@vile-montivilliers.fr
BOUTHRY Jean	Parc Naturel Régional du Perche - ETAP	jean.bouthry@gmail.com
BRASSE Basil	Le Havre Seine Métropole	basil.brasse@lehavremetro.fr
BREARD Laurent	Photographe Ville du Havre	
BRIAND Mélanie	Le Havre Seine Métropole	melanie.briand@lehavremetro.fr
BRON-LEGRAND François	ADRESS	f.b@adress-normandie.org
BRUÈRE Cécile	Porte Greffe	portegreffe33@gmail.com
BUREL Guillaume	Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime	guillaumeburel76@orange.fr
BURGUN Cédric	Région Normandie	cedric.burgun@normandie.fr
CAHARD Jacques	Communauté de Communes Yvetot Normandie	jacques.cahard@yvetot-normandie.fr
CASTEL Antonin	Réseau des GASAP asbl (Bruxelles/Wallonie, Belgique)	aide-creation@gasap.be
CAVALIER Jean-Baptiste	RENETA	jbcavalier@reneta.fr
CHICHE Laureen	Terres en villes	laureen.chiche@terresenvilles.org
COLAS Jean-Louis	Les Champs des Possibles	colasjeanlouis@gmail.com
COLY Bertrand	CESE (Conseil Economique Social et Environnemental)	coly.bertrand@wanadoo.fr
CONDOR Roland	Ecole de Management de Normandie	rcondor@em-normandie.fr
CONRARD Amandine	Îlots Paysans	animation.ilotspaysans@gmail.com
DAIRON Clémence	CIAP Pays de la Loire	clemence.dairon@ciap-pdl.fr
DE SOYRES Charlotte	Le Havre Seine Métropole	charlotte.desoyres@lehavremetro.fr

Nom	Structure	Courriel
DEGACHE Françoise	DGER - Resothen - Formabio	francoise.degache@educagri.fr
DEGRUMELLE Gaëtan	Caux Seine Agglo	g.degrumelle@cauxseine.fr
DELAHAIS Antoine	Réseau des CIVAM Normands - Nid'Agri	
DEMUNCK Lison	Réseau des CIVAM Normands - Nid'Agri	lison.demunck@civam.org
DESPREZ Mathilde	Biopousses	mathilde.desprez@biopousses.fr
DOUCHIN Juliette	Fermes d'Avenir	juliette.douchin@gmail.com
DREGE Laure	CRESS de Normandie	
DUPONT Orane	ARDEAR Normandie	ardear.normandie@gmail.com
DUVAL Virginie	CIAP 22	ciap22@orange.fr
FERRARI Marie-Pierre	ENVOLS	mpmanginferrari@metzmetropole.fr
FLORET Nicolas	ADDAR	nicolasfloret@wanadoo.fr
FONTAINE Isabelle	Biopousses	isabelle.fontaine@biopousses.fr
FORMANTIN Claudette	Essor Maraîcher	couveuse.maraichage@ted.fr
FRANÇOIS Pauline	Conseil départemental de la Manche	pauline.francois@manche.fr
FREMONT Thomas	Îlots Paysans	ilotspaysans@gmail.com
GAMBE Nicolas	Ville de Gonfreville	
GAUTHIER Lucie	Communauté de Communes Yvetot Normandie	lucie.gauthier@yvetot-normandie.fr
GERMAIN Eléonor	Yves Rocher	eleonor.germain@yrnet.com
GILLEROT Alice	Le Début des Haricots - Graines de Paysans (Belgique)	install@haricots.org
GILSOUL Sarah	Rhizome	lesjardinsdelarue@gmail.com
GIRAULT Mélanie	Bernay Terres de Normandie	m.girault@bernaynormandie.fr
GOULARD Sylvain	EA Vauban Environnement	sylvain.goulard@vaubanlh.fr
GUEROT Fabien	Seine Normandie Agglomération	fguerot@sna27.fr
GUILLEMETTE Alix	AURH (Agence d'Urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine)	a.guillemette@aurh.fr
HAVAGE Benoît	Evreux Portes de Normandie	bhavage@epn-agglo.fr
HENNEBERT Catherine	L'Union Agricole	catherine.hennebert@nordnet.fr
HENRY Camille	Parc Naturel Régional du Perche - ETAP	camille.henry@parc-naturel-perche.fr
HEUDE Gladys	Maraîchère	lechampdescomestibles@gmail.com
HOUDART Marie	IRSTEA - Îlots Paysans	marie.houdart@irstea.fr
KIEFFER Julien	Rhizome	julien.rhizome@gmail.com
KLEIN Tristan	Mosaïque - Mosagri	tristan@caemosaique.fr
LAMBERT Romain	Ecole de Management de Normandie	rolambert@em-normandie.fr
LARZUL Solène	Projet CIAP 29	solenelarzul@orange.fr
LAURENT Morgane	L'atelier paysan	m.laurent@latelierpaysan.org
LE BEL Pierre-Mathieu	IRSTEA	pierre-mathieu.le-bel@irstea.fr
LE BIHAN Marion	CIAP Pays de la Loire	marion.lebihan@ciap-pdl.fr
LE BOËDEC Nicolas	FADEAR	nleboedec@fadear.org
LE CALVÉ Nolwenn	Biopousses	leslegumesdubacage@gmail.com
LE CALVEZ Sylvie	Village Magazine	sylvie.lecalvez@wanadoo.fr
LECHARTIER Clément	Agriculteur (ferme Jamato)	lechartier.clement@yahoo.com
LENFANT Steven	Fondation Bjorg Bonnetterre et Cie	steven.lenfant@bbcie.com
LEPRETTRE Pascal	Le Havre Seine Métropole (Rolleville)	melanie.briand@lehavremetro.fr

Nom	Structure	Courriel
LEROY Claire	Etamine	contact@etamine.org
LESAGE Julie	Le Havre Seine Métropole	
LETOURNEUR Morgan	Ville de Montivilliers	stagiaire.deveco@ville-montivilliers.fr
LEVAVASSEUR Vincent	Réseau Maraîchage Sol Vivant	vincent_levava@hotmail.com
L'HARIDON Cécile	Yves Rocher	cecile.lharidon@yrnet.com
LOUESDON Gaël	Terre de Liens Normandie - Nid'Agri	g.louesdon@terredeliens.org
LUCIEN Xavier	Réseau des Créfad	xavier.lucien@gmail.com
MAMDY Ludovic	Réseau CIVAM	ludovic.mamdy@civam.org
MANGEOT Vincent	ENVOLS	melanie.bellora@educagri.fr
MAURICE Nils	RENETA	nmaurice@reneta.fr
MAZERAND Paul	Terres en villes	paul.mazerand@terresenvilles.org
MÉNÉGALE Nicolas	Rhizome	contact@canoepa-elagage.com
MICHEL Etienne	CIAP PdL	etienne.michel@ciap-pdl.fr
NAEL Maëla	Les Champs des Possibles	maela@leschampsdespossibles.fr
NIRAGIRE NIRERE Doris	Région Occitanie	doris.niragirenirere@laregion.fr
PAREYT Pierre	EA Vauban Environnement	pierre.pareyt@vaubanlh.fr
PATRICE Elodie	Semeurs du Possible	semeursdupossible@gmail.com
PECHOUX Sylvain	Les Champs des Possibles	sylvain@leschampsdespossibles.fr
PELLEQUER Diane	Terracoopa	d.pellequer@terracoopa.com
PENNEC-AMRANE Noémie	Réseau des AMAP Ile-de-France	noemie@amap-idf.org
PERRONE Nathalie	RESOLIS	nathalie.perrone@gmail.com
PESQUET Hubert	Agriculteur retraité	hubert.pesquet@wanadoo.fr
PIGNOL Lise	Biopousses	lise.pignol@biopousses.fr
PORQUET Bertrand	Greenopie	bp@greenopie.fr
QUINTIN Claire	A Petits PAS	claire.q@apetitspas.net
RAJADE Charlotte	Chambres d'agriculture de Normandie	charlotte.rajade@normandie.chambagri.fr
REDER Paul	FADEAR	paul@comberousse.com
ROBILLARD Jean-Louis	Consultant	jlrob@orange.fr
ROCH Emmanuel	Chambre d'agriculture de Normandie	emmanuelroch@orange.fr
ROUILLE D'ORFEUIL Henri	Académie d'Agriculture de France	rouilledo@gmail.com
ROUSSEL Pierre-Henri	AFIP Hauts de France - Le Gerموir	phroussel.afip@gmail.com
ROUSSELIN Jean-Louis	Le Havre Seine Métropole (Octeville-sur-mer)	jlrousselin@octevillesurmer.fr
SAGOT Louise	Rhizome	louise.rhizome@gmail.com
SAINTE-MARIE Kattalin	TREBATU	trebatu@outlook.com
SALADIN Jean-Luc	Le Havre Seine Métropole	jean-luc.saladin@wanadoo.fr
SALMON Frédérique	Chambre d'agriculture de Normandie	frederique.salmon@normandie.chambagri.fr
SCHMIT Clémentine	Réseau des CIVAM Normands – Nid'Agri	clementine.schmit@civam.org
SCHWEITZER Cécile	Les Espaces-Tests Bio en Grand Est	c.schweitzer@espacetest-bio-alsace.org
STREHAIANO Maryse	Essor Maraîcher	compta.essormaraicher@ted.fr
THIERRY Thibaut	Parc Naturel Régional d'Armorique	thibaut.thierry@pnr-armorique.fr
THINON Mélodie	Porte-Greffe	portegreffe33@gmail.com
TIMMERMAN Victoria	GAEC & Sociétés	victoria.timmerman@gacetsocietes.fr
TORNES Caroline	Grand Narbonne Communauté d'Agglomération	c.tornes@legrandnarbonne.com

Nom	Structure	Courriel
VAN PARIJS Sophie	GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne (Belgique)	svp@culturalite.be
VANHANDENHOVEN Kathleen	GAL Pays des Condruses (Belgique)	kathleen@galcondruses.be
VASSET Camille	Le Havre Seine Métropole	camille.vasset.stagiaire@lehavremetro.fr
VEYSSEYRE Emilien	Îlots Paysans	couveuse.aura@gmail.com
VIBERT Claudine	Grand Narbonne Communauté d'Agglomération	c.vibert@legrandnarbonne.com
VIRLEUX Anne	Conseil Départemental de Seine-Maritime	anne.virleux@seinemaritime.fr
VUGIER Romain	Réseau des CIVAM Normands - Nid'Agri	romain.vugier@civam.org



Réseau National des Espaces-Test Agricoles

&



Avec le soutien de



Coordonnées de l'association RENETA

Adresse : Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes
Contacts : Jean-Baptiste CAVALIER, animateur coordinateur national
Nils MAURICE, animateur réseau

Courriel : contact@reneta.fr

Tél. : 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58 (JBC) – 06 45 39 45 36 (NM)